LE PEUPLE BRETON

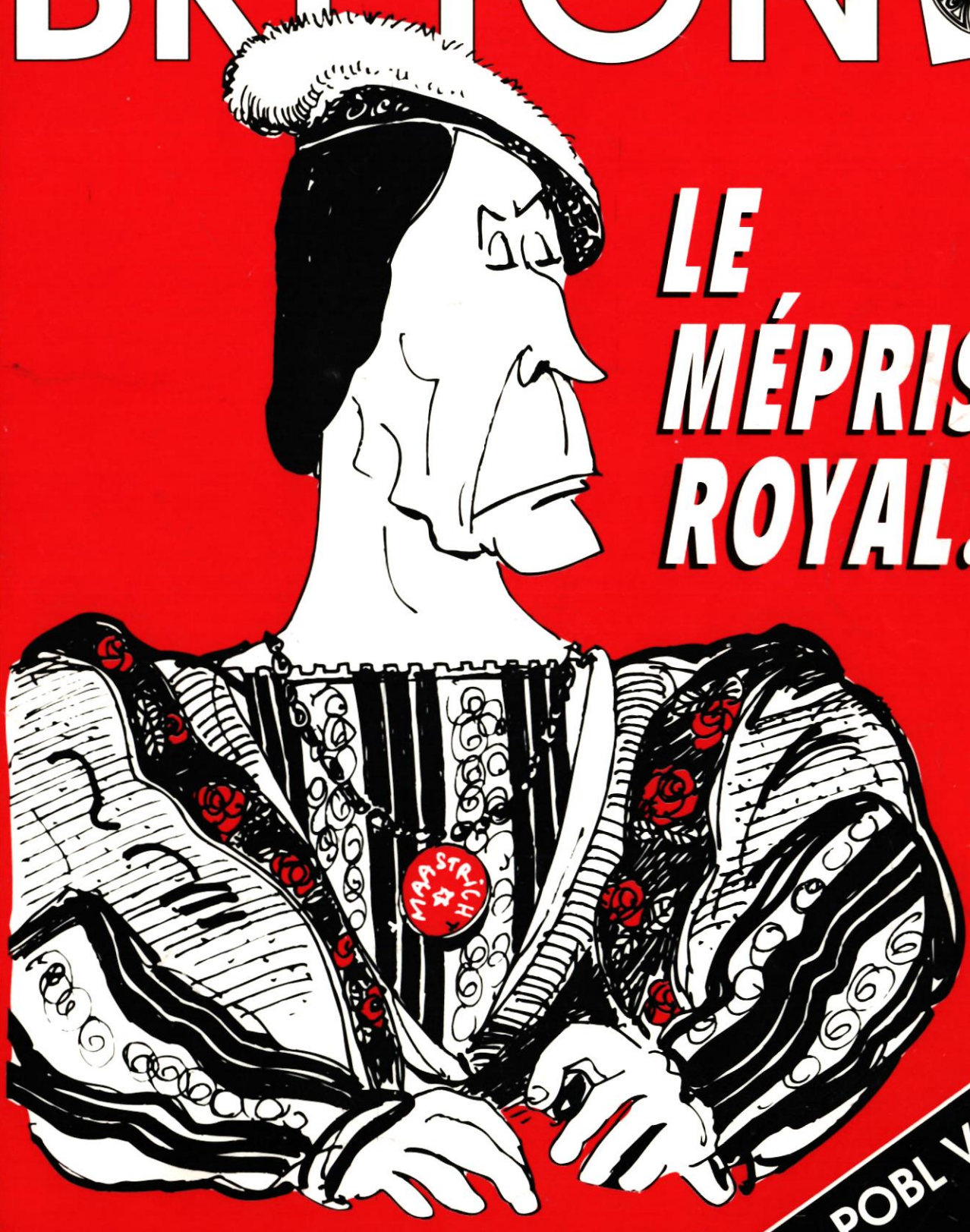
ISSN 0245-9507

N° 348 / 14 F

DÉCEMBRE / KERZU 1992

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

LE MÉPRIS ROYAL...



POBL VREIZH

ÉDITO

Travail et convivialité

La démocratie que nous souhaitons aux niveau breton et français se construit à la base. Il n'est pas indifférent que les partis la pratiquent de façon transparente.

Le 21e congrès de l'UDB : CHANGER POUR PROGRESSER



Les 14 et 15 novembre à Lorient, plus de 120 congressistes de l'UDB se sont retrouvés pour une gymnastique biennale désormais très au point : la définition d'objectifs et de moyens, après avoir fait ensemble le bilan des deux années écoulées. Pour la 4e année consécutive, les effectifs sont en hausse (en moyenne, + 11 % par an), ce qui n'est pas si fréquent, dans les partis politiques de gauche, par les temps qui courent ! Le problème posé à tous est le succès des idées, la justesse des analyses et l'échec électoral des régionales, déjà évoqué dans ces colonnes.

Après un début le samedi matin à 10 h 45, le congrès a pu s'achever le dimanche à 17 h ; les invités extérieurs étaient de l'Arev, des Rouges et Verts d'Ille-et-Vilaine, d'Emgann, de Pobl, des Verts. D'autres organisations avaient fait parvenir fax ou télégrammes de sympathie. La partie internationale était consacrée à La Catalogne et à son nationalisme souriant et efficace, avec l'Esquerra Republicana de Catalunya (ERC), 3e parti catalan, en croissance rapide, partenaire de l'UDB au sein de "l'Alliance Libre Européenne" partenaire historique, débat

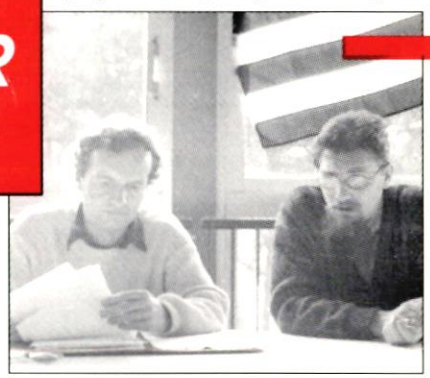


Les invités catalans...

avec le public ont constitué les deux temps de l'intervention.

L'élection des 14 membres du bureau politique désignés par le congrès est intervenue ensuite. Dans les 6 semaines à venir les 7 fédérations procéderont à l'élection de leurs 2 délégués qui seront, eux aussi, membres à part entière d'un "parlement" de l'UDB de 28 membres.

Le rapport politique de la direction sortante de l'UDB, approuvé à une large majorité, constatait *"le décalage entre nos résultats électoraux et l'impact de l'idée régionale en Bretagne, révélée encore récemment par l'enquête de l'OID"*. Le rôle croissant de l'argent et de la télévision y sont bien sûr pour quelque chose. Malgré l'union et une campagne active, malgré des moyens



... et bretons.

plus importants que par le passé, seuls les "autonomistes-régionalistes" ne sont pas représentés à l'Assemblée régionale.

Sous le titre "changer pour repartir", le congrès a précisé l'effort à réaliser.

Parmi les acquis importants à améliorer, le PB, la structure UDB "efficace et démocratique", le service études et réflexion (avec Breizh Éco, les cahiers du peuple breton, etc.), le secteur euro-



péen et la participation à Bruxelles, à l'Alliance Libre Européenne.

Dans "l'action à repenser" figurent la rédaction d'une plate-forme d'adhésion et d'un programme pour la Bretagne adaptés aux réalités de 1993, l'insertion de l'action dans le cadre des solidarités de l'Arc-Atlantique. L'UDB continuera à agir de concert avec les organisations qui, dans d'autres peuples et régions d'Europe, agissent par des voies démocratiques et légales et refusent la modification des frontières par la force. La condamnation de l'action violente partout où l'action politique légale est possible a été réitérée.

Une pratique nouvelle a été esquissée dans le domaine de la communication. Contacts avec les socio-professionnels bretons, réflexion sur la situation actuelle dans l'entreprise, mobilisation de l'épargne bretonne sur des projets créateurs d'emplois sont prévus.

(suite page 4)



SOUSCRIPTION

J.P. Cosson (80), M. Nédélec (40). H. Donval, Ploveur (20), J.C. Hénaff, Plomelin (20), P. Le Rol, Pleudaniel (20), M. Catherine (110), L. Moreau, Ploubazlanec (20), Y. Coatanoan (60), J.P. Guillou, Angers (20), Y. Audran, Pondi (60), G. Guével, Guichen (60), J. Cochevelou, Guidel (60), E. Guéguen, Douai (60), G. Guillot, Nantes (20), O. Mocé, St-Christophe (20), Drem mab Morvan (30), P. Jagory (30), Anonyme, L'Hermitage-Lorge (60), Disañv (2.500 F), Disañv, Brest (20), J. Rémond, Saint-Hernin (60), P. Chatton, Saint-Malo (120), A. Boutouiller, Plestin (60), D. Lalouette, Rennes (20), Y. Rustique, Anglet (20), A. Tournel, Ploufragan (20), S. Le Bihan, Groix (20), L. Le Bec, Saint-Malo (60), C. Pierre, Poullaouen (60), A. Menesguen, Crozon (110), Pellen K., Nantes (60), J.P. Fumoleau, Paris (60), L. Riou (20), J.Y. Tanguy, Plaine-Haute (20), S. Monghal, Lannion (10), R. Gironnay, Kistinig (100), D. Chorlay, Lohéac (60), J.L. Abiven, Plouider (60), A. Le Berre, Berck (140). Total : 4.417 F. Total 1992 : 28.926 F.

Un soutien exceptionnel

Depuis 1964, chaque mois, le PB publie de telles listes de soutien. C'est grâce à chacun des donateurs que nous publions ce numéro 348. Cette année, le record est battu. C'est près d'un numéro et demi qui est payé, au moins pour la partie imprimerie. Merci à tous.

Cependant, les tarifs postaux montent et vont encore monter (7,40 F par journal pour certains envois à l'étranger !). Nous manquons de points de vente (Pays nantais, Morbihan oriental mais aussi ailleurs. Une fois encore, nous faisons appel à nos lecteurs ou abonnés pour co-financer le journal – qui est vendu à perte –, pour trouver des points de vente et des lecteurs, pour participer au PB/PV, en français ou en breton.

Contribuer à la vie et au développement de la Bretagne, tel est le bel objectif que nous poursuivrons ensemble.

24 h/24 h
l'UDB et le PB sur votre minitel

Des infos en français et en breton. Un agenda. Des réponses à vos questions. Un forum "libre expression". La possibilité de laisser des messages à l'UDB ou au PB. Coût très réduit.

(13 à 38 ct la minute, suivant l'heure)

3614 * UDB

En guise de sommaire

DROITS : Pourquoi Fanch 1er à la "Une" ? Parce que c'est au nom d'un édit de François 1er que la République française refuse de respecter la Convention européenne des langues régionales et minoritaires ! (p. 6).

POLITIQUE : Tout sur le 21e congrès de l'UDB pour ceux qui n'y étaient pas (p. 2 et p. 4).

ÉCONOMIE : Connaissez-vous la Mission Régionale pour le commerce extérieur breton ? (p. 8-9).

ENVIRONNEMENT : Une manifestation et une proposition, avant une tribune (p. 11).

POBL VREIZH : 3 pages, dont le voyage en Irlande de notre ami Fanch Peru, récemment honoré d'un prix littéraire.

PEUPLES DU MONDE : Irlande, Galles, des propositions pour démocratiser l'Europe, les Comores et le Québec.

LIVRES : Une sélection de livres à offrir : 3 sont excellents (p. 20-23 ; voir aussi p. 28). Services (p. 24), disques et courrier complètent le numéro, avec un reportage sur l'action du "Strollad ar Vro Bagan", troupe de théâtre en breton.

Je m'abonne au "PEUPLE BRETON"

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑
– tarif minimum : 140 F
– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 170 F (1)
– étranger : 170 F et plus (1)
– étranger par avion : 180 F et plus (1)

à partir de N° ..... inclus

● **Ci-joint le règlement par :**
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)
à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

"POBL VREIZH"

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Se maintenir dans la tempête

"Ouest France" du lendemain du congrès de l'UDB porte deux titres en page Bretagne signés Perazzi : "UDB : deux ans pour convaincre" et "Pas question de fermer l'épicerie". Comme je ne déteste pas les petits commerces qui ne demandent qu'à grandir, je me réjouis de ce rapprochement sans doute involontaire, qui est une reconnaissance de notre volonté de maintien, quelles que soient les modes des supers et des hypers à géométrie variable, pollués et fades.

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse.....

.....

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

Les symboles forts

Le même week-end se tenait à Lorient le congrès de l'UDB, à l'Auberge de Jeunesse et dans le palais des congrès rénové... Noblesse oblige, le Salon de l'Immobilier, à l'initiative en particulier de la municipalité de Lorient. Les affaires sont les affaires et le socialisme immobilier va de l'avant ! Ensemble, nous pèserons plus lourd !

Proposition de vœux pour maire médiatique

"Moi y en a actif beaucoup. Moi y en a beaucoup la concertation. Moi y en a la rigueur.

Les autres, en face y en a que la polémique.

Vive moi, vive notre ville. Bonne année. On boit un coup".

Certains intellos trouveront ce texte sommaire. Ils ont tort. Ils pourront comparer avec le discours de leur maire, ils retrouveront le même schéma, et ils pourront constater que la cérémonie des vœux est très suivie. Y compris par les élus de l'opposition. Des masos ?

Congrès UDB (suite de la page 2)
Une réflexion sans concession...

LES CAUSES DE CE PIÉTINEMENT

1. Les bouleversements à l'œuvre dans le monde, à l'Est en particulier, et qui font crier à la "mort des idéologies" affectent tous les partis et d'abord les formations progressistes. Il est "normal" que l'UDB elle aussi soit affectée. A cela s'ajoute le discrédit propre à la "gauche française", notamment du fait des déceptions nées de l'expérience du PS au pouvoir. Bien des Bretons sympathisants (qui votaient socialiste il y a peu, au demeurant) ne comprennent plus qu'il n'y a rien de commun entre une plate-forme politique pour gérer une ville et un accord de gouvernement qui n'a jamais été notre affaire.

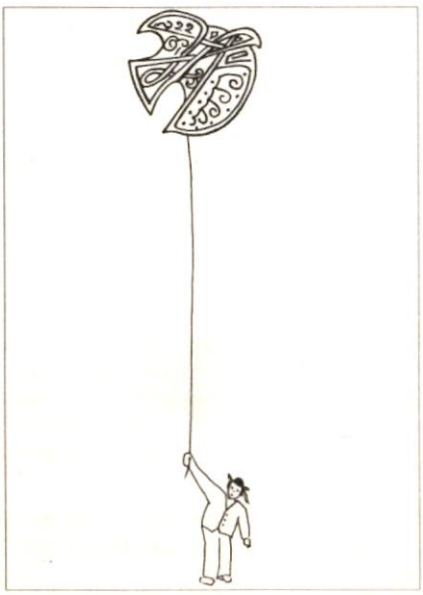
2. Bien que "pauvres et propres" nous sommes victimes tout de même du rejet dont est victime la classe politique de la part d'une opinion lassée par les magouilles, les scandales et les auto-amnisties. Cela est sûrement injuste mais c'est une réalité. La conséquence de cet état de choses et aussi d'une évolution plus ancienne et plus générale des mentalités, c'est la fin du militantisme traditionnel qui fait place à un engagement "à la carte". Cela affecte toutes les formations.

3. Les difficultés des organisations politiques viennent pour l'essentiel de leur incapacité à apporter des réponses crédibles aux difficultés quotidiennes et en particulier au chômage, faute de vouloir (de pouvoir ?) analyser correctement, depuis 1973, la nature de la crise économique dans laquelle nous sommes plongés et ses effets sur les rapports sociaux et les mentalités.

4. L'UDB a un "déficit d'image" dans un contexte difficile ; déficit aggravé par le fait que notre accès aux médias – à la télévision en particulier – reste épisodique et notre discours, par voie de conséquence, fragmentaire. Ce déficit d'image se résume de la façon suivante :

L'UDB n'est pas connue ou, pire, mal connue ; la majorité de ceux qui connaissent l'UDB en ont une image culturelle et/ou institutionnelle et, plus fondamentalement, beaucoup de Bretons ne perçoivent pas clairement nos buts ou font une fixation sur une problématique séparatiste qui n'a jamais été la nôtre.

Le nombre de militants participant à leur premier congrès était impressionnant. Signe de la confiance qui inspire une formation qui peut ainsi conjuguer expérience et rénovation.



Perspectives : "Changer pour repartir"

L'UDB a précisé ses principaux objectifs dans les "Cent propositions pour la Bretagne" approuvés par son Congrès de 1990, et qui définissent en particulier un statut d'autonomie "régionale" et permettant aux Bretons de disposer d'un pouvoir de décision partout où une compétence d'un autre niveau ne s'impose pas à l'évidence et d'exercer les responsabilités qui leur reviennent dans :

– le domaine institutionnel ,

– la gestion de leurs intérêts économiques et sociaux ,

– l'expression de leur identité,

– la coopération interrégionale.

Un effort important est à engager au cours des deux prochaines années pour améliorer nos acquis, repenser notre action, renouveler notre pratique et fixer le cadre de nos alliances.

Bases pour les alliances

Agir sur le terrain, dans les associations, dans les conseils municipaux, dans les structures intercommunales, est une priorité. Les alliances seront recherchées en fonction d'objectifs essentiels, développement économique de la Bretagne, reconnaissance du peuple breton, réunification, co-officialité de la langue bretonne, ainsi qu'une attitude progressiste face aux revendications sociales.

Combler le décalage

Un thème est revenu tout au long du congrès et figure en conclusion des résolutions :

"Les Bretons souhaitent que la "région" dispose de moyens supérieurs et de compétences beaucoup plus étendues. Objectivement, ils souhaitent une autonomie, mais refusent le mot, en partie à cause d'équivoques sur son sens. La popularité du thème européen que nous avons également développé est également apparu lors du référendum du 20/10/92. Notre communication doit tenir compte de ces avancées et de ces réticences (...) ! "D'où la nécessité d'une adaptation du vocabulaire, sans recul sur le fond. Le rapport a été adopté, après de multiples amendements (65 !), par 118 voix pour, 2 contre, 2 abstentions.

Les 14 membres du bureau politique élus par le Congrès 92

(entre parenthèses, la fédération d'appartenance)

René Boulzennec (Orvault 44), Yann Fievet (Gonesse, extérieur), Michel François (Nantes 44), Patrice Goueffon (Saint-Brieuc, Rance-Penthièvre), Henri Gourmelen (Saint-Malo 35), Joël Guégan (Lorient 56), Christian Guyonvarc'h (Hennebont 56), Gwénaël Henry (Lézardrieux, Trégor-Goélo), Loeiz Le Bec (Saint-Malo 35), Konan Mével (Pontivy 56), Évelyne Millour (extérieur), Jean-Jacques Monnier (TG Lannion), Robert Pédron (RP Plérin).

Commune de PLÉLAN-LE-GRAND
Mairie de Plélan-le-Grand

APPEL D'OFFRES OUVERT

Lot n° 2

Remise en état des sols :
- arasement des talus : 400 000 ml ;
- défrichage de bois, taillis et landes : 100 000 m2 ;
- dépierrement et remise en état de culture : 25 000 ml.

Hydraulique agricole :
- nettoyage de ruisseaux : 6 550 ml ;
- ouverture ou reprofilage de fossés (prof. 1,20 m) : 27 000 ml ;
- ouverture ou reprofilage de fossés (prof. 0,80 m) : 55 000 ml.

Date d'envoi de l'avis d'appel d'offres : vendredi 19 juin 1992.

Date limite d'arrivée des plis en mairie de Plélan-le-Grand au nom de : Monsieur le Maire de Plélan-le-Grand, lundi 27 juillet 1992, à 17 h.

Consultation du dossier en mairie de Plélan-le-Grand et à la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt, 15, avenue de Cucillé, 35047 Rennes Cedex, à partir du 29 juin 1992.

Dossier remis à chaque entreprise qui en fera la demande écrite à la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt 15, avenue de Cucillé, 35047 Rennes Cedex, avant le 20 juillet 1992, contre remise d un chèque caution d'un montant de 300 F a l'ordre de Monsieur le Maire de Plélan-le-Grand.

De la grande Serbie à la grande France ?

Jean-Pierre Chevènement et Phiippe Séguin, accompagnés de deux autres parlementaires français, MM. Pierre-André Wiltzer, député UDF de l'Essonne, et Jacques Legendre, sénateur RPR du Nord, ont participé le 7 novembre, à Mons, en Wallonie, à un colloque organisé par "le Mouvement wallon pour le retour à la France".

Quand d'aucuns déclaraient que Milosevic est à nos portes, sans doute ne croyaient-ils pas si bien dire... Entre la purification ethnique et la purification linguistique il n'y a a finalement qu'une différence de degré dans l'oppression car la logique est la même : il s'agit dans tous les cas de se débarrasser de l'Autre et des valeurs qu'il porte, en l'éliminant physiquement, en l'expulsant ou en le privant de son identité. La France ayant pratiqué les deux formes de purification successivement, faut-il s'étonner que les nostalgiques de "la France universelle" veuillent renouer avec un passé impérial encore frais ?...

Sauvegardons le bocage !

Le 10 octobre, quelques associations se sont réunies pour mettre en place une stratégie de lutte anti-remembrement. Contrairement à ce que pensent beaucoup, les bulldozers ne sont pas au garage comme le montre l'appel d'offres pour l'abattage de 40 kilomètres de talus sur la seule commune de Plélan-Le-Grand. Vu les projets en cours en centre-Bretagne (Mellionnec, Plélauff, Lescouët-Gouarec), la pétition suivante a été lancée.

"Les associations et organismes signataires de cet appel, inquiets devant la recrudescence des opérations d'aménagement fonciers en Bretagne et notamment dans le château d'eau du Centre-Bretagne, demandent un moratoire sur l'ensemble de ces travaux jusqu'à la parution de la loi "paysages" et de ses décrets d'application. Ils demandent le gel des crédits publics (CEE, Etat, Régions, Département...) affectés à ces opérations. Les signataires invitent les décideurs nationaux et régionaux aux assises régionales du remembrement qui auront lieu à Rostrenen, début février 1993. Ces assises permettront d'établir un bilan des aménagements fonciers de ces trente dernières années, et de proposer des modifications législatives visant à instituer des procédures plus démocratiques et plus respectueuses des hommes, des paysages et de l'environnement".

On peut apporter soutien et signatures à l'association contre un remembrement autoritaire à Mellionnec, Plélauff, Lescouët-Gouarec, C/O Monique Le Moal, Rostrezec Bonen, 22110 Rostrenen.

France 3 Ouest parle français !

Nous avons souligné la qualité des émissions de télévision quotidienne en breton "An taol lagad". Il faut redire que ces émissions (de 5 minutes !) ne sont diffusées que sur le Finistère et l'extrême Ouest des Côtes-d'Armor et du Morbihan, c'est-à-dire bien moins que la zone bretonnante du XX[e] siècle. Cela empêche aussi tous les Bretonnants de Bretagne orientale d'être concernés par ces émissions. Pour eux, le seul rendez-vous en breton est celui de "Chadenn ar Vro", réduit de 60 à 40 minutes. Il n'y aurait aucun problème technique ni financier à ce que les émissions en breton soient diffusées sur l'ensemble de la Bretagne.

On trouvera en page 14 une pétition (en breton) demandant le rétablissement des 45 minutes hebdomadaires perdues sur la plus grande partie de la Bretagne.

Ratifier la convention

Quand on commence à raconter aux citoyens que la reconnaissance de leurs droits est contraire à la Constitution, la République est contaminée...

La France doit ratifier la Convention européenne des langues régionales et minoritaires.

Demandez, signez et faites signer l'appel public pour la ratification de la convention (UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex 01, en joignant si possible une enveloppe timbrée).

Irrécupérables !

"Les problèmes d'environnement se posent de façon moins aiguë. Or ce n'est pas la Bretagne, mais aussi les Bretons qui doivent être industrialisés".

Source : J.P. Chevènement. Rapport de stage Ena. Préfecture du Morbihan 1963. "La conversion de la main-d'œuvre agricole dans le Morbihan" p. 24. Irrécupérables, ces énarques !

L'aveu

Il n'y a pas qu'au PS français que ça déraille. Staf Neel, élu municipal à Anvers du Parti socialiste flamand (membre de la colation gouvernementale belge) vient de rallier avec pertes et fracas le Vlaams Blok, parti d'extrême-droite dont le chef, Karel Dillen, un adjoint de Le Pen au Parlement européen, se dit ouvertement fasciste.

Interviewé par la télévision flamande, l'ingénu a eu cette réponse désarmante : *"Je n'ai rien fait de spécial, je ne fais que suivre mes électeurs. Au Vlaams Blok je retrouve tous mes points de vue*". Ah bon...

Une convention européenne qui pose problème à l'état centralisateur

Le gouvernement refuse de signer la récente Convention européenne sur les langues régionales ou minoritaires :

L'Alliance libre européenne organise la riposte

En couverture, F. Mitterrand/François 1er. C'est en effet en appuyant sur l'édit de Villers Cotterets, imposant le français dans les actes officiels écrits, que le pouvoir se fonde pour ne pas ratifier la convention européenne sur les langues régionales et minoritaires.

L'Alliance libre européenne, mais aussi le groupe d'étude "langues et cultures régionales" à l'Assemblée nationale (80 députés), des dizaines de parlementaires à titre personnel, des élus régionaux et municipaux et des dizaines d'associations sont intervenus auprès du gouvernement, depuis plus de deux ans et notamment ces derniers mois, pour obtenir que la France signe et ratifie la Convention sur les langues régionales ou minoritaires que le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a créée le 22 juin 1992.

A tous ceux qui l'ont interpellé sur la question le gouvernement, par l'entremise du ministre des Affaires étrangères, a opposé un non catégorique. Les arguments employés pour justifier ce refus mettent en doute la capacité de la France à intégrer une Europe plurielle, respectueuse des diversités linguistique et culturelle.

Les faux arguments du gouvernement

Il y a d'abord l'argument (pré)historique de l'Ordonnance royale de Villers-Cotterêts de 1539. N'est-il pas curieux d'invoquer l'histoire quand preuve est faite que les langues minorisées de France ont précédé dans le temps la langue française, y compris sous forme écrite ? N'est-il pas choquant qu'un ministre de la République s'en remette à un document établi sous la monarchie et veuille ainsi maintenir les privilèges d'une langue ? N'est-il pas ridicule surtout de remuer des tonnes de poussière pour s'opposer à une revendication démocratique qu'expriment des hommes et des femmes d'aujourd'hui ?

Il y a ensuite l'argument du droit. *"Le droit ne permet pas, par exemple, qu'un contrat de travail soit rédigé en basque ou qu'un jugement soit écrit en breton"*, nous dit le ministre des Affaires étrangères. Et pourquoi donc ce qui est devenu possible en Catalogne du sud, au Pays basque du sud et en Galice quelques années après la chute du franquisme, pour ne citer que cet exemple, serait-il impossible en Corse, en Bretagne ou en Occitanie ?

L'argument du droit ne vaut pas. Quand le droit est mauvais, parce qu'anachronique et antidémocratique, on le change. S'abriter derrière le droit pour refuser une avancée démocratique révèle un esprit très conservateur. Qu'il est loin le temps où le Parti socialiste se présentait comme *"la force du changement"*.

Il y a enfin l'argument de l'égalité des citoyens devant la loi. Vieille calembredaine des jacobins unitaristes qui ont détourné à leur profit le principe d'égalité pour lui donner le sens d'uniformité. Par un tour de passe-passe idéologique l'imposition exclusive de la langue et de la culture dominantes à l'ensemble de la population devient "une grande avancée démocratique". Avec l'aide de l'école et de la caserne, on peut ainsi "faire du passé table rase" et construire de toutes pièces un "Homme nouveau". Le jacobinisme est bien le père de tous les totalitarismes.

Une promesse jamais tenue

Le 14 mars 1981, le candidat à la présidence de la République François Mitterrand déclarait, dans un discours à Lorient : *"Le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France pour que la France cesse d'être le dernier pays d'Europe à refuser à ses composantes les droits culturels élémentaires, reconnus dans les conventions internationales qu'elle a elle-même signées"*. Onze ans ont passé et la promesse n'a pas été tenue. Il ne reste qu'un gouvernement amorphe, reproduisant des discours éculés, et un parti à bout de souffle, incapable de peser sur le cours des choses.

L'État le plus rétrograde d'Europe

En s'obstinant à refuser de signer la convention européenne sur les langues régionales ou minoritaires, le gouvernement français se range aux côtés des gouvernements turc, grec et chypriote... contre les 23 autres États membres du Conseil de l'Europe. Car tous les autres membres, y compris les quatre nouvelles démocraties d'Europe centrale (Hongrie, Pologne, République fédérative tchèque et slovaque, Bulgarie), ont voté en faveur de la création de cette convention. Voir la Bulgarie qui, il y a peu, menait une politique d'assimilation forcée à l'encontre de sa minorité turque, devancer la France sur le terrain des droits de l'homme, qui l'eût cru ? Nul ne s'étonnera, dès lors, que la France ait pris le parti idéologique des communistes serbes partisans d'un État yougoslave unitaire contre les forces démocratiques de Slovénie, de Croatie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, du Kosovo et de Voïvodine.

L'ALE riposte

A l'initiative de l'ALE un "appel pour la ratification par la France de la Convention européenne sur les langues régionales ou minoritaires" a été rédigé sous la forme d'une pétition. Des signatures sont recueillies dans les régions directement concernées mais aussi sur le reste du territoire français et à l'étranger. Une première liste nominative de personnalités signataires de l'appel sera rendue publique à la fin du mois de novembre et transmise au Premier ministre.

Si la position du gouvernement ne devait pas varier d'ici le mois de janvier, l'ALE engagera une *campagne internationale d'information sur la situation réelle des langues minorisées en France et la politique assimilationniste de l'État jacobin*. Cette campagne d'information accompagnera des *actions radicales non violentes sur le terrain qui coïncideront avec la campagne des élections législatives.*

Max Siméoni
député européen
porte-parole de l'ALE "France"

L'ALE "France"

ERC (Catalunya/Catalogne) ; EUSKO ALKARTASUNA (Euskadi/Pays Basque nord) ; PARTIT OCCITAN (Occitania/Occitanie) ; UNITAT CATALANA (Catalunya/Catalogne nord) ; UDB (Breizh/Bretagne) ; UPC (Corsica/Corse) ; VFP/PFF (Flandre occidentale) ; MOUVEMENT RÉGION SAVOIE ; Union pour l'Alsace (Elsass/Alsace).

École publique de Plogonnec : La fin de 18 ans de guerre scolaire



Environ 70 élèves sont rentrés le 10 septembre dernier dans une école flambant neuf au bourg de Plogonnec.

Cela n'a pas été sans mal. C'est même l'aboutissement d'un long combat mené par l'association des parents d'élèves pour voir se construire une école neuve à Plogonnec, et cela met fin à une guerre scolaire qui avait alimenté les passions au cours des années 70/80.

Petit historique :

Rappelons les faits. C'est en 1974 que 17 familles représentant 33 élèves, réclament une école publique au bourg de Plogonnec, par une pétition adressée à l'Inspecteur d'académie et à la préfecture.

En effet, n'existent que deux écoles privées dans le bourg, ainsi qu'une école publique à 7 km de là.

Début 75, le conseil municipal dans un bel ensemble, se prononce contre l'ouverture. Un arrêté de l'Inspecteur d'académie prononce l'ouverture en mai 75, décision aussitôt dénoncée par les élus de Plogonnec.

En septembre de cette même année, une institutrice, Monique Guerer, est nommée à Plogonnec, où elle se voit refuser des locaux par le maire réactionnaire de l'époque.

Nouvelle pétition en 1976 ; 48 familles réclament l'ouverture de l'école pour 93 enfants scolarisables. La mairie campe sur ses positions antérieures. Du coup 300 personnes s'en vont manifester en juin à Quimper.

Durant l'été, une nouvelle institutrice est nommée, mais ne peut faire signer son procès-verbal de nomination.

Nouvel épisode de la guerre scolaire :

A la rentrée 76, les événements se précipitent. La presse nationale, les radios et même la télévision font le déplacement pour ce qui est maintenant devenu **"l'Affaire de Plogonnec".**

Devant le refus du maire de mettre à disposition des locaux scolaires, les parents d'élèves, soutenus par la FCPE, le SNI et le CDAL, installent une école provisoire sur le terrain de football de la commune. La classe se fera durant quelques jours sous un chapiteau. M. Cornec alors président de la FCPE, fait même le déplacement pour la rentrée. Une manifestation rassemblera 700 personnes à Quimper.

A la suite de cela, le maire et son conseil (soutenus par le député du coin, un certain Guy Guermeur), mis au pied du mur, décident de démissionner en bloc pour ne pas céder. C'est un coup d'esbrouffe de plus.

Quelque temps plus tard, les écoliers prennent le chemin de la salle municipale, avant de voir finalement la municipalité contrainte d'installer des classes mobiles sur le parking d'un magasin coopératif.

Le provisoire qui dure :

Cette solution **"provisoire"** a tout de même duré 16 ans, durant lesquels de nombreux problèmes se sont posés : chauffage défectueux (8° dans les classes en hiver), cantine inadaptée, exiguïté des locaux, sécurité non respectée (un transformateur installé dans la cour envoyait des décharges électriques aux écoliers qui touchaient le grillage), etc...

Des représentants des parents d'élèves auront même les honneurs de l'émission "Droit de Réponse" en 1984, et s'entendront dire par l'inévitable Guermeur que toute cette affaire n'était qu'une anecdote.

Peu avant les élections municipales de 1983, le maire avait promis la construction d'une école neuve. Les parents d'élèves ont dû attendre jusqu'en 1989, où un changement d'équipe municipale a permis de décider enfin la construction d'une école.

Épilogue heureux :

18 ans après le début de "l'Affaire", les enfants de Plogonnec ont donc pu faire leur première rentrée dans une école digne de ce nom, baptisée entre temps "Paul Gauguin". Un bâtiment ultra moderne, un mobilier et un matériel pédagogique renouvelés, les attendaient. C'est la fin de 18 années de guerre scolaire.

Philippe Cousin

le peuple breton

Mensue – Édité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
Secrétaire : M. François ;
Trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION

Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 4e trimestre 1992.

POBL REIZH

Connaître le commerce extérieur breton

Si la production bretonne est assez bien connue (pensons aux difficultés pour trouver les chiffres de B5...), il est un domaine qui est vraiment méconnu, c'est son commerce extérieur. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Delaunay, retraité alerte, président de la MIRCEB, nous décrit les efforts déployés par des industriels bretons pour conquérir eux-mêmes leurs propres marchés à l'étranger. Ces marchés gagnés à l'étranger sont une sécurité pour tous les Bretons ; un gage d'autonomie économique. Plus la Bretagne sera avertie sur l'extérieur, plus elle pourra diversifier ses marchés et ses productions. En cas de crise de porc sur le marché européen, il est bon d'avoir une vente dans l'aire pacifique, promise, apparemment, à un bel avenir économique !

P.B. : Qu'est-ce que la MIRCEB ?

En 1981, je laisse l'entreprise avicole. J'étais président du Comité régional des conseillers du commerce extérieur de la France. Lors d'une rencontre avec R. Marcellin, président du Conseil régional, je lui ai demandé de mettre sur pied un organisme régional pour le commerce extérieur de la Bretagne. Cette proposition s'appuyait sur la vision, la perspective que dans les années futures, les entreprises petites et moyennes se trouveraient livrées à une concurrence sauvage et subiraient des pertes de marché, de chiffres d'affaires (ex Marché unique). Il fallait donc qu'elles puissent les récupérer ailleurs. J'ai donc obtenu l'accord de principe de R. Marcellin. Cet accord de principe était lié au succès d'une expérience de 6 mois : s'implanter au Japon. A la fin de ce terme, une vingtaine d'entreprises s'étaient implantées au Japon. Ce résultat dépassait nos expérances. *Ainsi est née la Mission Régionale Pour le Commerce Extérieur Breton.*

P.B. : Comment fonctionne la MIRCEB ?

Il est nécessaire de distinguer deux formes d'actions :

A. Les mission collectives.

B. Les dossiers particuliers.

La MIRCEB s'occupe des zones lointaines. Elle laise le soin aux chambres consulaires leur mission de s'occuper des zones proches (ex : CEE).

Pour les missions collectives, elle rembourse, à hauteur de 40 %, aux entreprises, leurs frais de voyage et de promotion.

Pour les dossiers particuliers, le bureau se réunit tous les 3 mois, et après étude de chaque dossier, pour une période de 3 ans, accorde une aide financière de 30 %.

Aujourd'hui, 800 entreprises bretonnes sont implantées à l'étranger : 300 dans les zones lointaines, 500 dans les zones proches. Les exportations représentent environ 80.000 emplois en Bretagne. Tous les programmes de la MIRCEB sont soumis à la Région.

P.B. : Quels sont vos moyens matériels et humains ?

Seules les structures limitées sont efficaces. Notre effectif est limité à 24 personnes.

Matériellement, nous disposons de 15 bureaux relais répartis à travers le monde. Très souvent, nous ne payons pas les bureaux à l'étranger. Ainsi, aux États-Unis, les organismes d'État US ont mis 4 bureaux à notre disposition. Nous sommes **totalement indépendants** des conseillers économiques français.

En Allemagne, nous disposons de deux bureaux : un à Cologne et un autre à Berlin. Au Portugal, nous résidons dans des locaux prêtés par le Crédit Lyonnais, tandis qu'en Italie nous sommes installés dans des bureaux du Crédit Agricole. Nous sommes très présents en Asie du Sud-Est. Demain le Pacifique sera une zone stratégique (et l'est déjà), d'où notre intérêt d'être présent sur ces marchés. Parmi ces pays, citons : la Chine, le Japon, Singapour et la Corée du sud. Mais aussi l'Australie et l'Afrique du Sud.

A Taïwan, l'image de la Bretagne est très bonne, les portes de la Bretagne lui sont grandes ouvertes.

P.B. : Actuellement les groupements de producteurs de porcs bretons, ainsi que toute la filière porcine font porter leurs efforts sur le marché japonais.

Au niveau sanitaire, la législation japonaise distingue trois catégories de produits porcins. La catégorie 2 concerne les produits transformés, **cuits.** La catégorie 0 permet d'exporter des carcasses de porcs ; obtenir cette catégorie est le plus difficile. C'est une preuve de la qualité sanitaire du cheptel porcin breton. Entre ces deux catégories, se situe la catégorie 1. On aurait pu obtenir la catégorie 0 depuis longtemps, mais l'administration française nous en a empêchés. Le ministère de l'Agriculture a dit qu'il n'était pas question de traiter de ces problèmes de Région à État, mais seulement d'État à État. Maintenant, on peut négocie entre 1.000 et 30.000 tonnes de porc par an au Japon. Il faut savoir que le Danemark exporte 130.000 tonnes de porc par an dans ce pays.

Mais, pour exporter de la viande de porc dans ce pays, les Japonais posent certaines conditions :

1. Que les abattoirs soient agréés par les Japonais.

2. Que ce soient uniquement des **porcs bretons.**

Ceci pose problème pour l'abattoir Jefroy de Châteauneuf-du-Faou, qui appartient à Coopagri et à Socopa. Or, Socopa possède des abattoirs dans les Pays de loire (Sarthe, Mayenne). Les Japonais ne velent pas des porcs originaires de ces abattoirs, dont ils ne peuvent contrôler les fournisseurs.

Pour fournir le marché japonais, cela suppose une collaboration entre les abattoirs et les groupements de producteurs de porcs.

Pour le contrôle sanitaire de ces produits, les Japonais envisagent la créa-

Valorisation de technologies OF 12-4-86

Le commerce extérieur breton pousse les feux vers les Etats-Unis

RENNES. – Des petites et moyennes entreprises et industries bretonnes vont pouvoir s'offrir un partenaire de choix pour pénétrer sur le marché américain. Le président de la Mission régionale du commerce extérieur breton (MIRCEB), M. Delaunay, vient de signer une convention avec M. Juillard, le patron de la société DITT (Développement, innovation, transfert de technologie). DITT, filiale d'EDF, est née en 1982 afin de valoriser à l'étranger la technologie française issue du nucléaire. Sur le marché américain, DITT a généré en l'espace de trois ans, plus de 250 millions de dollars.

tion de 3 postes de contrôle sanitaire en Europe : 1. A Rotterdam ; 2. Un autre dans le sud de la CEE ; 3. On voudrait que ce soit Brest. Le projet est en négociation.

P.B. : Alexis Gourvennec et le Conseil général du Finistère ont tenté aussi un désenclavement en essayant de percer sur le marché américain. Ce fut un échec. Quel regard portez-vous sur cette tentative?

Brait Wawe n'a pas réussi à cause du prix des transports.

P.B. : Il est vrai qu'Air France a augmenté ses prix de 40 % au début 1991 ! D'autres organisations, telle la CO.FA.CE, sont censées aider les entreprises pour l'exportation ?

Travailler avec la CO.FA.CE exige certaines conditions. Tout d'abord la CO.FA.CE exige une cotisation sur le chiffre d'affaires. Ensuite, elle propose une liste de clients à l'étranger. La CO.FA.CE est bien pour les grandes entreprises, mais elle est mal adaptée aux PME-PMI.

P.B. : Pourriez-vous situer le commerce extérieur breton ?

D'abord, il faut savoir que 30 % des exportations bretonnes ne sont pas comptabilisées par les douanes régionales ! En 1982, la Bretagne se situait au 19e rang (B4). Maintenant, elle se situe à la 7e place. Si on enlève les exportations de Citroën, Bolloré et Thomson, elle doit se situer aux environs de la 13e place.

On exporte plus de produits à haute valeur ajoutée et des produits spécifiques vers l'étranger et vers l'Europe. Concernant les industries agro-alimentaires, on a la chance d'être à la pointe de la technologie.

P.B. : Comment jugez-vous l'action de la MIRCEB ?

La MIRCEB a créé un choc psychologique. Avant les PME bretonnes se contentaient du marché français. Maintenant ce n'est plus le cas. La Bretagne est la seule région à posséder un tel outil. Les autres régions nous jalousent ; parfois on se fait contrer par elles.

P.B. : Comment voyez-vous l'avenir économique breton ?

Parmi les régions françaises, la Bretagne est une de celles qui ont le plus de chances de se défendre. Ceci grâce à deux facteurs :

1. Au caractère breton. Le Breton va au bout de son idée et de son travail. Il y a une recherche de la qualité dans tous les stades de la transformation, ce qui donne un produit de qualité. Cette démarche n'est pas toujours présente dans les autres régions.

2. Les IAA et le tissu industriel breton sont jeunes.

Mesk ha mesk



Diwan Saint-Nazaire vous propose une carte de vœux, noir et blanc, format 10,5x15 cm, au prix de : lot de 3 cartes : 10 F + 2,50 F ; lot de 6 cartes : 20 F + 2,50 F ; lot de 9 cartes : 30 F + 2,50 F ; lot de 12 cartes : 40 F + 2,50 F ; lot de 15 cartes : 50 F + 2,50 F. Diwan Sant-Nazer/Yann Jameron, 34 rue Claude Bernard, 44600 Sant-Nazer.

Dubcek nous quitte

Destin particulièrement cruel de l'homme politique slovaque connu du monde entier depuis les événements de Prague en 68 : au moment où son pays se libère des pesantes contraintes extérieures de l'impérialisme soviétique, il trouve la mort après un accident de voiture. La dimension du personnage laissera un doute sur le caractère de cet accident. Dubcek pouvait apparaître à certains comme un témoin gênant.

Ancien dirigeant de 68, il pouvait rappeler dans quelles conditions la délégation tchécoslovaque convoquée à Moscou avait dû accepter la normalisation. On se souvient peut-être que l'un de ses amis était revenu avec un gros pansement sur le visage... Témoignage éloquent du style de l'accueil.

Sa fermeté dans la résistance à la normalisation lui avait valu le mépris du pouvoir, qui s'exprimait par la condamnation à un travail que l'on voulait humiliant et par une surveillance constante.

La séparation récente de la Slovaquie et de la République Tchèque n'était pas pour lui un objet d'enthousiasme, semble-t-il. Il aurait néanmoins pu jouer, par son prestige et son expérience, un rôle efficace pendant la phase délicate de la renaissance slovaque !... Même si les dernières élections l'avaient associé à un parti qui n'avait pas obtenu 5 % des voix ! (L'authenticité et l'arithmétique ne font pas toujours bon ménage dans ce domaine...)

L'image de sa dignité ne nous quittera pas rapidement !

Le breton, encore et toujours

Lu dans "Le Monde "du 29.9.1992 :

"Il y a encore vingt ans, on inclinait à penser que quatre ou cinq langues fondamentales pouvaient suffire aux peuples européens. Et ce que nous voyons, après l'effondrement de l'empire soviétique, c'est une multiplication de langues régionales : dans l'ex-Yougoslavie, dans l'ex-Union Soviétique... Mais cela donnera force aussi aux autres langues minoritaires, le basque, le catalan, le breton...". **Umberto Eco (essayiste et romancier : "Le Nom de la Rose", "Le Pendule de Foucault", etc).**

Femmes enceintes : l'Europe fait marquer des points

Les Douze de la Communauté Européenne viennent de s'accorder sur des droits européens minimum de la femme enceinte (14 semaines de congé, protection contre le licenciement et les travaux dangereux).

Ce minimum européen représentera un progrès en Grande-Bretagne, en Irlande, au Portugal et aux Pays-Bas, où le droit local est en retard dans ce domaine.

L'harmonisation sociale vers le haut, qui existe ici avant application du traité de Maastricht, est l'un des principes de ce dernier.

Après l'affaire de l'Akatsuki-Maru Plutonium : Arc-en-Ciel demande l'interdiction de la production et du commerce

Le chargement d'une tonne et demie de plutonium à bord de l'*Akatsuki-Maru*, dans le port de Cherbourg, est encore dans toutes les mémoires. Loin d'être une simple péripétie, il annonce l'instauration d'un véritable trafic entre la France et le Japon jusqu'à l'an 2000. A moins que la contestation qui monte au Japon contre l'utilisation du plutonium soit relayée en Europe. A l'initiative de Christian Guyonvarc'h et Max Simeoni, le groupe Arc-en-Ciel a déposé une résolution devant le Parlement européen demandant l'interdiction de la production et du commerce du plutonium en Europe ou à partir de l'Europe. En voici la teneur.

Le Parlement européen

A. Inquiet du développement du transport en grande quantité de plutonium et d'autres matières hautement radioactives que vient d'illustrer le chargement, dans le port de Cherbourg, d'une tonne et demie de plutonium à bord du cargo *Akatsuki-Maru*, à destination du Japon.

B. Considérant que le chargement de l'*Akatsuki-Maru* n'est que le premier dans un programme qui prévoit, d'ici l'an 2000, le transport par mer depuis la France jusqu'au Japon, d'une vingtaine de tonnes de plutonium.

C. Considérant que plusieurs États (Indonésie, Malaisie, Singapour, Afrique du Sud, Chili, Argentine, République de Nauru) ont d'ores et déjà interdit à l'*Akatsuki-Maru* le passage dans leurs eaux territoriales.

C. Considérant que le plutonium est le produit radioactif le plus polluant et qu'il entre dans la fabrication des missiles nucléaires.

D. Considérant qu'en raison du démantèlement des missiles nucléaires, plus de 200 tonnes de plutonium militaire sont aujourd'hui accumulées dans le monde, et que la filière des surgénérateurs aboutit à une impasse tant technologique que financière.

E. Considérant que plusieurs États (États-Unis, Canada, Suède, Finlande) ont renoncé à toute production de plutonium et que, de ce fait, le Royaume-Uni et la France sont de plus en plus isolés.

F. Considérant que le Japon envisage d'accumuler, d'ici 2010, entre 80 et 90 tonnes de plutonium, dont 30 tonnes provenant d'Europe, alors que dans le même temps les réacteurs nucléaires japonais n'auront consommé qu'au plus 40 tonnes ; inquiet dès lors de l'utilisation que le Japon pourrait faire de ce surplus de plutonium en dehors du secteur civil.

G. Considérant que le programme des surgénérateurs du gouvernement japonais suscite une opposition grandissante tant dans la société japonaise que parmi les autorités scientifiques et les industriels du secteur, notamment les sociétés productrices d'électricité.

1. Réitère son opposition aux importations et exportations de combustible irradié à destination et en provenance de la Communauté ;

2. Condamne les contrats relatifs à l'évacuation et au retraitement de déchets nucléaires ;

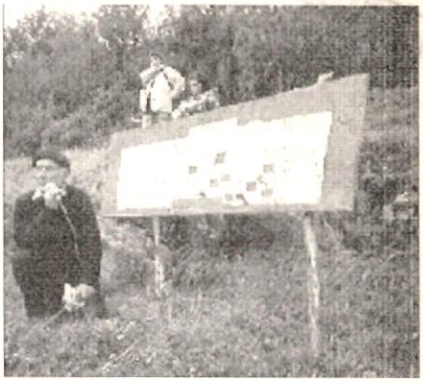
3. Invite le Royaume-Uni et la France à renoncer à la production et au commerce de plutonium ;

4. Charge son Président de transmettre la présente résolution à la Commission, au Conseil, aux gouvernements et parlements des États membres, ainsi qu'au gouvernement et au parlement japonais.

Manifestation à Guerlédan : Y-a-l'feu au lac !

Trois semaines avant le congrès, l'UDB appelait, avec une quinzaine d'associations et partis, à un rassemblement à Caurel, près du lac de Guerlédan. Il n'y avait "que" 130 manifestants, soit tout de même trois fois plus qu'à Cherbourg lors de la venue du cargo japonais en mal de plutonium. Mais la télévision était à Cherbourg mais pas à Caurel ! L'UDB (représentée par environ 40 personnes) et les autres organisations voulaient montrer la nocivité du tracé de la déviation routière envisagée dans le cadre de la modernisation de l'axe routier de Bretagne centrale.

Gilles Mazot, le président du comité de défense du site de Caurel, devait montrer le gâchis écologique et financier que constitue le tracé adopté par la Dde et soutenu par le maire de Caurel. Un conseiller régional de Génération Écologie devait préciser que le maire de Caurel, bien que candidat aux régionales sur la liste "Génération Écologie" du Morbihan, n'appartenait pas au mouvement (1).



Gilles Mazot présente sur un plan les inconvénients du projet.



Une partie des manifestants.



Le projet alternatif a été examiné par les manifestants : moins cher, plus éloigné du bourg, respectant le captage d'eau communal, il ne présente que des avantages. Un projet immobilier, la privatisation de la distribution d'eau locale sont peut-être des explications à un choix aberrant.

Depuis, le maire de Caurel, critiqué par ses colistiers pour son absentéisme et ses décisions autoritaires, s'est retrouvé seul en séance et a démissionné.

L'action contre le saccage du site continue.

(1) Voir PB de juin 92.

De l'Europe à la Bretagne, en passant par la réunification

Le résultat du référendum est riche d'enseignement et mérite une analyse fine tant pour la Bretagne que pour l'ensemble de l'hexagone. Gageons que quelques spécialistes de la question électorale ou sociologique s'en chargeront. Dans cette attente, on peut néanmoins tirer quelques grandes lignes qui rejoignent et confortent le combat de l'UDB.

Tout d'abord il faut remarquer que le pourcentage du OUI, dans tous les départements bretons dépasse 57 % ce qui, sur une représentation colorée de la France suivant les pourcentages du OUI ou du NON, souligne la spécificté de la Bretagne, mais aussi et surtout l'homogénéité de ses résultats.

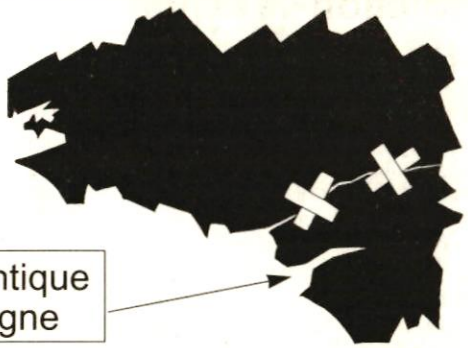
Alors que les instituts de sondage ont montré que telle ou telle catégorie sociale a voté OUI ou NON, cette constatation ne vaut pas chez nous. Ainsi, les paysans bretons se déterminent pour le OUI, tandis que leurs voisins normands disent NON. De même, les quartiers populaires des villes bretonnes se prononcent pour le OUI, alors que des quartiers identiques des grandes villes de France penchent pour le NON. Cette particularité du vote breton est à comparer avec la zone de diffusion de "Ouest-France" qui s'étend au grand Ouest, journal qui prônait le OUI et qui a vu sur sa zone d'influence des votes différents. D'autre part on remarque que le OUI ne recouvre pas l'ensemble des départements ouestiens réputés socio-chrétiens. L'explication du vote au regard de cette classification politique n'est donc pas valable. Il en ressort au total un OUI spécifiquement breton, les facteurs sociologiques sont gommés par les facteurs géographiques.

Ensuite, l'homogénéité relative du vote en Bretagne doit être soulignée et, à cet égard, le vote en Loire-Atlantique. En effet, celui-ci se rapproche des autres départements bretons et se détache des départements de la région bidon (le dira-t-on jamais assez) des Pays de la Loire.

L'aspiration des ligériens rejoint donc indiscutablement celle des Finistériens, Morbihannais et autres Bretons. Cela ne peut que renforcer le sentiment d'appartenance à la Bretagne de ligériens que des sondages avaient déjà démontré. Les politiciens seraient bien avisés d'en tenir compte.

Enfin, sans avoir la prétention de lire dans une boule de cristal, on peut dégager quelques motivations de ce vote. Les instituts de sondages ont montré que les électeurs se sont prononcés suivant qu'ils appartenaient à telle ou telle catégorie sociale.

(Dessin Y. Coriou)



On a vu plus haut que cela n'était pas complètement vrai en Bretagne. Puisqu'on ne peut retrouver la spécificité du vote breton suivant les catégories sociales, on doit la rechercher dans les motivations. Or les mêmes instituts ont essayé de connaître ces motivations. Parmi celles-ci il en est une qui prend un relief particulier, je pense à ce qui a justifié le NON pour certains, à savoir la crainte d'un affaiblissement de la France, ce qui peut se traduire par une diminution des prérogatives de l'échelon administratif État.

L'espace France ne constitue donc pas nécessairement un cadre auquel les Bretons s'accrochent à tout prix. Il faut rapprocher cela du fait que les Bretons attachent plus d'importance à la Région que les Français en général ainsi que des sondages l'ont aussi démontré.

De la Région à l'Europe, l'intérêt des Bretons ne passe pas pour nombre d'entre eux par la France. Pour certains d'entre eux, n'est-ce pas même une contrainte ?

En conclusion, le combat de l'UDB, les sondages et le résultat du référendum se recoupent. Ce vote spécifique et homogène est de la plus grande importance. A coup sûr nombre de politiciens de tous pôles n'en tireront aucun enseignement Gardons-nous, à l'UDB, d'avoir cette attitude. Sans exagérer le poids que nous avons dans la vie politique bretonne, on se doit de l'infléchir en brandissant devant nos partenaires cette analyse qu'ils doivent admettre. Elle doit guider nos futures alliances électorales, notamment au niveau municipal. Il n'est, ne serait pas insensé de demander que nos partenaires se prononcent clairement pour la réunification de la Bretagne.

S'ils se réfugient derrière une éventuelle consultation populaire, il ne faudra pas la refuser sous prétexte, en particulier qu'en Loire-Atlantique, après un matraquage systématique des Pays de Loire de plus de vingt ans, le résultat risque d'être faussé. Plus on reculera, plus ce matraquage s'amplifiera et il n'est pas interdit de penser que le moment venu nos adversaires pourraient bien utiliser la voie référendaire pour justifier et légitimer leurs régions bidon et Croupion.

On sait que les Verts sont favorables au référendum. Si d'aventure nous devons les avoir comme partenaires pour les municipales, que la question de la réunification soit une condition !

Les mêmes Verts sont favorables à un pouvoir régional plus fort qu'il n'est aujourd'hui, notamment en matière d'urbanisme et de protection de l'environnement. Cette conception n'est pas éloignée de la nôtre. Il peut donc y avoir des convergences mais pas à sens unique.

Si nous devions seulement constituer un apport de voix à telle ou telle formation, le jeu n'en vaudrait pas la chandelle. Il serait alors plus sage et plus constructif d'aller seuls devant les électeurs, quitte à nous peindre préalablement en vert.

Luc Dupont

Union des Athées

association regroupant ceux qui ne croient pas en Dieu
Quelle que soit votre position renseignez-vous gratuitement, et sans engagement,
écrire à : UNION DES ATHÉES
03330 BELLENAVES

POBL VREIZH

Enezenn an eñvor

gant Fañch Treger
Eus Berc'hed da Cill Dara war roudoù Brigit ha meur an hini all

Trede rann :
Tro-zro da (G) Cill Airne

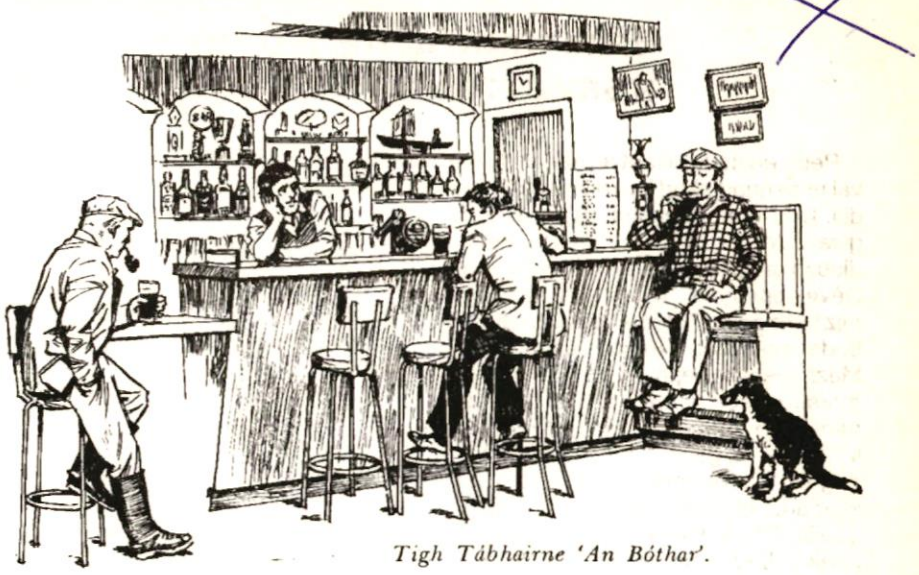
D'ar sul 14 a viz Gouere.

Goude kreisteiz e kendalc'homp hor baleadenn gant ar "van" Citroen tro-zro da lennoù Cill Airne ha war ar menezioù. Glizhenniñ a ra hep ehan ha stanket eo ar gweled siwazh deomp rak gouzout a reomp eo kaer tre ar vro a-dreñv ar rideoz divoull-se dre m'hon eus gwelet anezhi evit ar wech kentañ dindan heol tomm 1976.

E Ceann Mara (Kenmare) e reomp anaoudegezh gant Brigid, "Mary" ar Ouezeled. Un delwennig e taouarc'h poazhet, en gwerzh en ur stal e kër. N'eo ket brav-brav, iskis a-walc'h ne lâran ket. Koulskoude eo dedennet ar c'hizeller d'ar sul a zo ac'hanon gant ar vuoc'h gourvezet en he c'hichen. E iliz parrez Berc'hed e Breizh e weler ivez ul loen korn ouzh treid Santez Brigida. E Breizh kenkoulz hag en Iwerzhon eo anavezet ar santez-mañ evit diwall ar chatal ouzh ar c'hleñved. Penaos ha gant piv eo bet degaset da vro Dreger brud ha kult Brigid ? Gant Iwerzhoniz sur a-walc'h, menec'h deuet da vare ar Grenn-Amzer da skignañ o feiz war an douar-bras.

E Ceann Mara T.M.C., dedennet dalc'hmat gant ar c'hoad brav a ziskouez din buan ha buan, kazimant dre laer, arrebeuri e koad leun, derv ha evlec'h un ti-debriñ koant tre, e lec'h ma weler ouzhpenn skeudenn James Joyce war an nor.

Goude e yeomp d'ar "pub". Siwazh n'eus ket "Beamish" amañ. Neuze eo gwelloc'h d'am c'heneil evañ bier sklaer, "Lager" ha din me ur pintad "Smithwicks". Pevar vannac'h a gasfomp d'an traoñ evel-se ha ret e vo deomp mont da zidourañ pep hini e damm kig a-raok kemer hent menezioù Derrynasaggart. Ur wech erru er gêr e tremenomp an abardaevezh gant mignoned all hor boa degemeret e Breizh er bloaz a-raok.



Tigh Tábhairne 'An Bóthar'.

Lipous e oa ar "stew" fichet gant Rona. Kig dañvad eus an dibab a oa bet pourvezet gant mestr an ti, kiger eus e vicher. Pedet en doa ivez un amezeg da zont ganeomp met ne errue ket setu ni da gousket war dro hanternoz. Da un eur hanter e tegouezhas hemañ gant e vignonez. Chomet e oant en ur gouel en enor d'ar re o doa gonezet prizioù en abadenn c'hoari boulloù a oa goude kreisteiz. E kostez Corcaigh e vez c'hoariet boulloù war an hent gant ur voull zir. Evit gounit eo ret lakaat ar voull d'ober meur a lev gant an nebeutañ posupl a daolioù.

En deiz war-lerc'h e voe kontet deomp penaos e oa tremenet ar veilhadeg en ti. Padet e oa betek pemp eur. N'eo ket ret din lâret deoc'h e oa izelaet live ar "Ricard" e-barzh ar voutailh.

D'al lun 15 a viz Gouere.

Hiziv beure eo aet T.M.C. hag e wreg da labourat da Corgaigh. Setu ni mistri an ti. Ret mat eo deomp soursial un tamm eus al loened, "Gigot" ha "Suzy".

Met ma soñj a zo mont da besketa. Deuet ez eus ganin eus ar gêr div walenn hag ar stalabard a ya da heul. N'int ket bet implijet ganin abaoe tregont vloaz bennak met mall a zo warnon da gregiñ enne adarre. Aliet en deus T.M.C. ac'hanon da vont da welet H.H. ur c'hamalad bras dezhañ (Bez en deus kalz).

Luder eo hemañ eus e vicher ha muzisian war ar marc'had. Gouzout a ra ivez fardañ kelien-plu hag evel-just ur pesketaer touet a zo anezhañ.

Pa erruomp en e di emañ oc'h echuiñ da deurgnañ ur fleüt en un tamm koad ebena en e stal-labour vihan leun a vinvioù : teurgnoù a bep seurt, kizelloù, loaioù...

C'houez fresk ar c'hoad nevez labouret, ar brenn-heskenn hag ar skolpad a sav betek hor fronelloù. Na pegen plijus !

Paouez a ra H.H. un tammig e labour evit degemer ac'hanomp. Evañ a reomp ur bannac'h kafe gantañ en ur varvailhat diwar-benn Breizh a anavez mat a-walc'h evit bezañ bet o serriñ du-hont ha neuze gwech an amzer e tegouezh gantañ fardañ ur beñveg-sonerezh bennak evit ur soner a Vreizh. Goude-se e tenn e-maez eus un diretenn un troñsad bras leun a gelien en ur lâret din ;

– Houmañ zo mat evit lennoù Cill Airne, ur "bibio", houmañ ivez "jungle coq" pe houmañ "black penel" pe houmañ c'hoazh "black and peacoq". Dal, kemer anezhe ! Lakaet diaes da gentañ gant kement a vrokusted e kemeran memestra ar c'helien digantañ.

Goulenn a ran ouzhpenn titouroù diwar-benn al lec'hioù mat da besketa, an toulloù mat hag ar reolennadur hag a zo luzhietoc'h eget e vez lâret. Komz a reomp ivez un tamm eus "brezel ar besketaerien" a-enep d'ar gouarnamant, en Iwerzhon, evit difenn ar gwir da besketa evit netra. Ur pennad goude e lâromp kenavo da H.H. ha d'e wreg goude bezañ trugarekaet anezhe evit o degemer ken hegarat.

(Da vezañ kendalc'het)

Brammoù ar fransizien a sav ar re uhelañ er bed

Petra en deus lakaet ac'hanon da sevel ur pennad-skrid ken dismegañsus e ditl. Ur "foto" hepkenn pe, mar karit gwelloc'h ur luc'hskeudenn tennet diouzh ur gazetenn viziek. Hini "Faim et Développement" (Naon ha Kreskiñ)" miz here eo. 117 Penn-Stad ar bed a oa bodet asamblez e Rio de Janeiro e miz Mezheven ar pezh ne voe ket gwelet morse a-raok er ger vras-se. Koumanantet eo va gwreg d'ar gazetenn ha lennet e vez ganin gant dudi. Ur bodadeg-studi e oa, ma chome amzer evit studiañ. Flaeriañ a rae al lorc'h, an ourgouilh. C'hoant o doa d'en em ziskouez dirak ar bed. Anvet e voe "el zoo de los gringos", da lavared eo, gant ar boblañs, e brezhoneg : ar zo pe sklaeroc'h, park, kaoued an estranjourien.

Piv (piou) a oa war ar reñkadenn gentañ, hag e-kreiz, e-kichen Sekretourmeur an ONU Boutros-Chali ? Klaskit ! Fanch Mitt' e-unan-penn, sonn war e elloù evel ar c'hilhog azeulet, hag eñ Prezidant ar Republik unan ha didorrus. Pelloc'h war ar memez reñkadenn e oa Jord Bush, Prezidant ar Stadoù-Unanet hag ivez Fernando Collor De Mello bet taolet er-maez eus e blas gant ar pobladoù eus Stad-Vrazil, gwall-skweriet gant e laeronsioù, hag a zigemere an dud evel penn ar Stad, araok e daolioù-kamm, da vont puniset.

Doue ar "Bebet" show

Hep doue tañs ebet, Fanch Mitt' a oa en em lakaet dirak an holl evit bout gwelet gant ar bed a-bezh ha dreist-holl gant ar Fransizien prest da grediñ e oa c'hoazh e penn tachennoù bras e pep korn eus ar bed : en Afrik, en Amerika, en Azia, en Okeania skrapet gant sikour ar ganolioù pe ar binviji-brezel. Pegen gwad skuilh et gant ar soudarded o-unan ha gant ar poblañsoù lakaet da sentiñ dre nerzh. Fanch Mitt' a chom gant ar memez huñvre dalc'hmat tennet eus ar marevezh ma oa galloudek e Stad. Entanañ a ra e sujidi gant ar memez huñvre. Ne c'houlennont ket gwelloc'h. Ankouaet o deus, eveltañ, an tremened en deus koustet kalz a euzh ha kalz a zaeloù. N'eus nemet kleved war ar ru, e-touesk hor familhoù, e-touesk hor mignoned. N'eus nemet kanoù ar c'hilhog, n'eus nemet komzoù faro evel ma vije "kokotkodek" a-dreñv e pep degouezhad gant ar Ministred, gant tud e pep penn-strollad, e beg ar ganaouennerien, e beg an animatourien gwelet war skramm an tele. Roomp anvioù evit lakaat al lennerien da grediñ :

– Enrico Macias a c'houlenn d'e selaouerien krediñ gantañ eo "lib" Bro-Frañs,

– Mireile Matthieu a dou n'eus netra gwelloc'h evit bout "Fransezadez,

– Yves Duteil o ouelañ tener war ar galleg dirak selaouerien trec'het o yezh gant ar galleg e pep korn an Egzagon,

– Philippe Bouvard a glask gounit ar bed d'ar galleg,

– E. Horner kinklet gant al liou glas gwenn ruz war he akordeoñs,

– Georges Beller hag e c'hoarioù hag a gan gouenn ar "Frañsad",

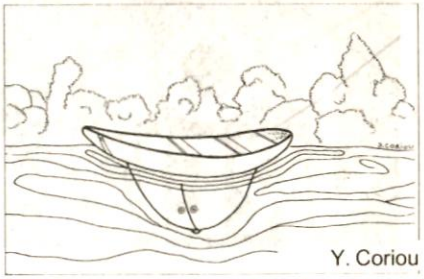
– Jacques Martin hag a ziskouezas, ur wech, ar Fransezad an hini kozhañ er bed dre e javedoù kavet e Cro-Magnon, evel ma vije stad ar Frañs a-holl viskoazh,

– Gant Bezu e yelo ar maout hag e skoulm-balafenn dindan e c'hroñj, glas, gwenn ruz eveljust.

Hardisegezh ar fransizien

Kalz a vinistred eus an Egzagon a laka o fri en aferioù diabarzh ar Stadoù all oc'h heuliañ skwer De Gaulle a oe o youc'hal "Vive le Québec libre" Ra vo distag ar C'hebek ! Kendalc'het eo e skouer? Piw em eus gwelet e Beljik ? J.P. Chevènement e-unan, evurus da glask distagañ Wallonia a liammo anezhi gant Stad-Frañs.

Ur c'henderv du-so am eus ha darempredoù disehan hon eus alies. Eskemmet e vez kalz a lizhiri etrezomp abaoe bloavezhioù. Kaset em eus d'am c'henderv un drouc'hadenn eus ar gazetenn anvet "Ouest-France" gante o kemenn d'al lennerierien e oa prest Beljik da darzhañ hag an dud e Wallonia prest d'an em unaniñ... ganeomp. An digouezhadenn-se a oa erruet d'an 8 a viz Du war skramm an tele. Lavaret em eus d'am c'henderv e oa risklus evite. Re Bariz a glasko dispartiañ Wallonia e "rejionoù" ken sod hag hor re-ni : Pays de Loire, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Centre, Basse-Normandie hag all da departamantoù ken sod-all : Indre-et-Loire, Côtes-du-Nord deuet, n'eus ket pell, Côtes-d'Armor. Armeoù an Dispac'h Bras ha re Napoleon o doa krouet Sambre-et-Meuse, Rhin-et-Dabuble dalc'het evel fedoù glorius gant Jakobined. Kollet e vo neuze personelezh hag ene ar c'horn-bro. Aze e komprenomp pegen divezh int.



Y. Coriou

Kostezenn a-zeou, kostezenn a-gleiz, ar memez yod heugus

Ya, deuet e oa Chevènement e beg a-dreuz e Sant-Nazer pa oa Ministr an Deskadurezh. D'ar marevez-se am boa ur mignon, dileuriad e kuzul-ker. En em glevet hon eus evit reiñ ul lizher dezhañ gant ar soñj gant gwir d'ar brezhoneg da vout desket er skolioù hag ar yezh ken druezhus ha bremañ. Roet eo bet al lizher dezhañ dirak an holl dud ha me en o zouesk. Ne voe ket klevet na gwelet roud ebet diwar e benn e neblec'h. Evel-se e vez Frañsizien.

Splann eo evidoc'h, emichañs, an diferañs etre emzalc'h ar Frañsizien hag ar c'hoarvezadennoù digouezet gante e pep keñver. N'o deus aon rak dislavared hag ober ar c'hontrol warlerc'h.

D'ar c'houlz-se e kendalc'h ar broadou bihan da vout mouget e stad ar frans.

Aldrig a NAONED

Staj ski er Savoie

6-13 a viz Meurzh 93

Aozet e vez gant An Oaled ur sizhunvezh ski evit ar grennarded, 9-15 vloaz, da vare vakansoù miz C'hwrevrer (6-13 a viz Meurzh 93) e Crest Voland, er Savoie.

Kinniget e vo dezho ober ski bale pe ski diskenn, hervez o c'hoant.

Lojet e vint en un ti 40 plas anvet ar "Gentianes" e kreizenn vakansoù ar Cernix, da 1200 metrad uhelder, nebell deus Megeve (15 km) hag Albertville.

Graet e vo war o zro gant ur skipailh monitourien brezhonegerien ha barrek e-keñver ski : Pascale Chevillard, Jakez An Intañv, Gurvan'Musset, Fañch Jestin ha Per Gentric.

Koust a raio d'an holl vugale 2500 L, pep tra e barzh.

Diskleriet e vo ar greizenn evel kreizenn vakansoù.

Degemeret e vo madennoù CAF.

Emskrivadurioù a-raok ar 4-1-93, dre ret. An Oaled 29870 Treglonou. Pellgomz : 98.04.07.04.

Tri Vartolod o Vrezelia e Tunizia

Gant Visant an Askol

Visant an Askol a zo anavezet dija. Dreist-Holl gant lennerien **Brud Nevez.** Ha sinet e vez gantañ a-wechoù gant un anv all : Pôtr Jeg. Brezhoneg Bro-Ouelou a zeu gantañ. Ur brezhoneg bev hag istorioù fentus.

Nevez 'zo eo bet embannet gant **Brud Nevez**, al leor nevez, *"Tri vartolod o vrezelia e Tunizia"*. Eñvorennoù adarre a sonjo lod. Ya, met eñvorennoù plijus da lenn hag, a-wechoù, kentelius.

E miz Meurzh 39 emañ dija an oberour e Brest pe e-kichen Brest, adgalvet evel "reservist". Kavet gantañ daou vartolod, daou ganfard genidik, egistañ eus Bro-Oueloù. Ha kaset o-zri e Miz Mae 40 da Vizert.

Du-hont e vo bevet dervezhioù plijus ha dervezhioù displijus. An tri ganfard o klask kaout plijadur ; hag en ur vro sec'hedik, gwin da evañ. (Kavet mat ganto gwin Tunizia ! evel-just).

Bez 'ez oa ivez arsailh ar Saozon e Mers-El-Kebir :

"Rannet e oa on halonou, ha fuc'hañ a reem eneb d'an dreitourien. On "enebourien-a-viskoaz" evel ma vije greet doute e-barz an Arme-vor. Ha pop hini da zoñjal en e vignoned lestret war al listri anvet e Radio-Tunis... Daoust hag-eñ e oant bev v'hoaz ?"

Ha martoloded Vizert o c'hortoz bezañ arsailhet gant ar Saozon.

Met traoù fentus ivez. Visant 'n Askol a oa lakaet da blediñ gant "standard" ar bellgomzerien. Al lodenn vrashañ anezho o vezañ bretoned ha brezhonegerien :

"Ha setu penaos a teuas ar brezhoneg da vezañ an eil yéz ofisiel e kanol-lehiou Bizert".

Ha trouz gant ar c'homanzdant "Neud-Karr" :

"Penaoz ? Komz brezoneg war bellgomzerien ar Cheik hag e-barz toud ar hanol-lehiou en-dro da Vizert, porz-mor brezel Tunizia ? Biskoarz n'e-nen doa gwelet na klevet kemend-all ! A-dra-zur, ar vartoloded deut deuz Brest a oa kreizennet gand an otonomisted. Amprevaned gopret gant Breiz Atao hag ar Voched da lakaad an dizurz e-barz an Arme-Vor ?...".

Hag ur bern istorioù all !

Echu ar brezel. Met ar reservisted n'oant ket kaset d'ar gêr nemet e fin Miz Gwengolo. Unan eus an tri vartolod-se en em gavas en e vro, siwazh, pa oa marv e dad (ha ne ouie ket c'hoaz) abaoe daou viz. Hag e varvas e-unan e-kreiz e oad.

Ha setu linennoù diwezhañ al leor :

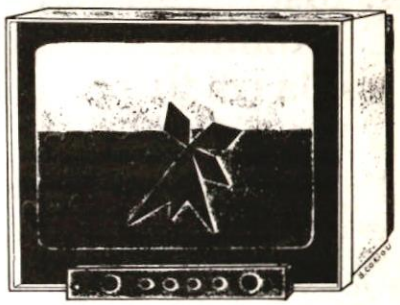
"Achu e oa ar brezel "fentuz" evidon. Evid eur momed nemetken. Unan all, hirroh, kuz ha muz, a oa o vond da gomañs eneb d'an alouberien".

Dipitus gwelet fazioù gant tiredoù, evel "Mindrail-Lereziou", "ar bati-mañchou", "arabad laos-ken", "hent Roa-zon" (pajennoù 64-65).

Lennerien feal **Brud Nevez** o deus dija lennet an eñvorennoù-se. (Niverennoù Ebrel 89-Ebrel 90). Met al leor a zo bravoc'h, gant skeudennoù farsus. N'eo ket bet laret gant piv e oant graet. Sinet int S.L. Da grediñ eo ar skrivagner e-unan, Sylvain Loguillard. N'eus forzh penaos, gourc'hemennoù d'ar skeudennaouer.

Glaoda Millour

Tri vartolod o vrezelia e Tunizia. Visant an Askol. 120 p. 50 Lur – 47,50 Lur evit izilli Kleub al Leoriou brezoneg – er stalioù-leorioù, pe war-eeun heb mizoù-kas, digant Mesidou, 40 bis ru ar Republik, 29200 Brest.



Y. Coriou

Sinadeg da rener F3 Breizh

Aotrou Rener,

Klemm a reomp dre ma'z eo bet digresket dimp an abadennoù brezhoneg en un doare seul vezhusoc'h ma kreske amzer-skignan FR(ans)3 Breizh diwar-goust ar brezhoneg e-keit-se.

El lodenn vrasan eus Breizh, e-lec'h ma vevomp-ni, ne vo ken eus an abadennig An Taol Lagad : 5 devezh ar sizhun x 5 munut = 25 munutenn kollet.

Digresker eo bet Chadenn ar Vro eus 60 da 40 munutenn : 20 munutenn kollet adarre. En holl hon eus kollet 45 munutenn, diwar 85 a oa, muioc'h eget 50 % eus an amzer skignan e brezhoneg eta !!!

Ouzhpenn-se e oa bet tennet dimp ar 1/4 eus an abadennoù-bloaz dija pa n'eus bet tamm brezhoneg ebet er skinwel e-pad 3 mizvech hanv.

Goulenn a reomp eta :

– ma vo roet dimp **diouzhtu** kement a vrezhoneg hag a-raok er skinwel, ha ma vo studiet ganeoc'h penaos o c'hreskin buan,

– ma vo digollet ar skinarvesterien evit an abadennoù digresket ha lamet kuit ;

– ma vo aozet kentelioù brezhoneg er skinwel, evel ma tere ouzh ur gwir "servij public" e Breizh ;

– ma vo skignet abadennoù e brezhoneg evit bugale Vreizh, hervez ma 'z eo erbedet e Disklêriadur Etrevoadel Gwiriou ar Vugale.

Añv	Chomlec'h	Sinadur

(Formulaire (en breton)).

Dont da vezañ skolaer e Diwan

An Tutañ

Bloavezh	1990	1991	1992*	1993*	1994*
Niver a stajidi (skolaer, kelenner)	10	15	12	13	13

* Raktresoù diazezet diwar ar c'hresk-bloavezhiek : 25 % a vugale e Diwan.

Skolaerien

Ur stummadur war daou vloaz.

* *Evit en em ginnig* : Diplomoù, Bac + 3. Anaoudegezh eus ar brezhoneg (dre gomz ha dre skrid). Diwar doser ha da c'houde, bodad goprañ. (Liveoù skol, testoù psikoteknikel, diviz...).

Bloavez gentañ : Gopr : Smic.

40 sizhunvezh stummadur : 12 brezhoneg ha kelennadur war ar brezhoneg ; 15 ar c'helenn teorikel ; 15 ar c'helenn en un doare pleustrek.

Arnodenn tremen en eil bloavezh.

Eil bloavez : Gopr : skeuliad MA IV an Deskadureh Stad. War bost, heuliet gant ar stummer, kuzulier, heñcher.

Titladur goude un arnodenn hag un diviz Micherel.

Kelennerien. Evit en em ginnig : Live Bac + 3.

Anvidigezh war bost. Er skolioù Diwan, diwar c'hoantoù pep hini, e stadtiezgezhel hag en ur derc'hel kont eus e gozhni.

Paotresou Micherel. Al lodenn vrasañ eus postoù nevez da zont 'vo pourvezet dre an diabarzh Diwan (kuzulerien, stummerien, dafarourien...).

Skeuliad ar gropoù a zo stag ouzh hini an Deskadurezh Stad.

Une discrimination fondée sur la tradition

● La France justifie son refus de signer la Convention européenne des langues par sa Constitution, l'édit royal de Villers-Cotterêts (1539), sa tradition et, comble de cynisme, par l'égalité des droits des citoyens !

Le gouvernement socialiste du "Pays des Droits de l'Homme" nous explique donc que parler breton est un privilège insupportable, que le seul droit digne d'intérêt est celui de ne pas le parler, et qu'on empêche les gens de la parler depuis si longtemps que cette discrimination est constitutive de la France. Compris...

Enseignement bilingue

Le dernier "PB" indique que les 1.700 enfants bretons scolarisés dans une filière bilingue représentent **1 %** du total des enfants bretons scolarisés en maternelle ou primaire.

C'est hélas beaucoup moins puisque rien qu'en B4 ces enfants étaient en 91-92 au nombre de 332.943. Et comme la population de Loire-Atlantique représente plus du 1/3 de la population de B4, tu peux compter sur un total pour B5 d'environ 460.000.

Ça ne fait plus 1 % mais seulement **0,3 %.** Les 1 %, cela se rapproche du taux de scolarisation bilingue de Basse-Bretagne.

Langue bretonne

● Depuis que le Conseil général du Finistère, sous l'impulsion de J.Y. Cozan, contribue au financement de l'enseignement du breton, la demande s'accroît spectaculairement dans l'enseignement privé, où les effectifs enseignés progressent de 25 % par an : 6.549 élèves concernés en 1992, entre initiation et classes bilingues (5 dans le primaire diocésain).

● Elmo, logiciel d'entraînement à la lecture sur micro-ordinateur PC ou compatible, est désormais disponible pour le breton (1.725 F TTC, Centre départemental de documentation pédagogique du Finistère).

Pêche : la crise du thon tropical

Pour mieux comprendre la crise du thon tropical, rien ne vaut ce tableau :

Années	Pêche (en tonnes)	Mises à terre (en tonnes)	C.A. (M.F.)	Prix moyen kg
1988	132.100	127.000	791	6,23
1989	122.100	126.650	645	5,09
1990	132.250	129.300	670	5,18
1991	146.048	146.868	560	3,81

La pêche thonière bretonne est sinistrée. Lors de ses accords avec son homologue espagnol, le gouvernement français a décidé de ne pas défendre la pêche bretonne. Le secteur le plus menacé par cette politique est certainement celui du thon tropical. Sur les 34 bateaux congélateurs que compte la France ?

28 sont immatriculés à Concarneau
2 à Audierne
1 à Douarnenez
3 à Lorient

La flotte française est donc inexistante. Elle est essentiellement bretonne.

Il est plus facile de sacrifier la Bretagne que faire le moindre geste positif envers elle. C'est un sentiment unaninement partagé sur les quais.

La pêche au thon tropical emploie environ 700 personnes dont 510 marins de Concarneau et des environs. Le thon tropical représentant près de 50 % du poisson travaillé dans les conserveries et celles-ci employant 3.700 personnes, 1.850 emplois salariés sont induits par cette activité. Mais à cela, il faut ajouter les emplois dans les chantiers de constructions navales et d'entretien (dockers...). Une catastrophe se prépare sur la pêche croisière bretonne. Le 26 juin dernier, la Société Thonière Française et la SIDITHO (Société interprofessionnelle pour le développement des industries thoniers), toutes deux basées à Concarneau doivent liquider. Une fois de plus, les Bretons pouvant constater que la France les assasine économiquement ! Rien n'aura été fait pour eux.

Boisson : le groupe Fournier racheté

Le groupe Fournier, groupe de distribution de boisson de Plougastel-Daoulas, vient d'être racheté par un groupe du Pas-de-Calais. Le groupe Fournier comprenait les sociétés suivantes : Fournier Frères, Caves Montmirel, Fournier Distribution (Plougastel), Fournier Distribution (Quimper), Hascoët Distribution (Châteaulin-Presqu'île).

Élus

● Un groupe de travail "Mer" voit le jour au Conseil régional de Bretagne, avec un budget de 47 millions de F. Les professionnels s'en réjouissent... sauf en Loire-Atlantique, exclue par le découpage actuel.

● Adjoint au maire de Quimper, J.C. Joseph écrit à Mitterrand pour demander (!) la ratification par la France de la Convention européenne des langues régionales.

"Deuxièmes journées du patrimoine industriel" en 1993

"Journées du patrimoine industriel en Bretagne" on prévoit déjà des "Deuxièmes journées du patrimoine industriel" en 1993.

En organisant les journées du patrimoine industriel en Bretagne, l'Institut Culturel de Bretagne n'a-t-il pas créé l'événement culturel ?

Sur les 22 sites ouverts par des associations locales à l'attention du public, on dénombre près de 5.000 visiteurs de tous les âges, attentionnés, motivés, férus de questions multiples sur les productions anciennes et les conditions dans lesquelles elles se faisaient.

Le week-end des 17 et 18 octobre 1992, le patrimoine industriel de la Bretagne a trouvé ses marques : il est sorti du cercle étroit des spécialistes pour aller à la rencontre de son vrai public.

● Jean Guéguéniat devient adjoint à la culture à Brest, en remplacement d'Edmond Monange, démissionnaire de ces fonctions.

Un oranger sur le sol irlandais

par Roger Faligot

Du Pont de la Rivière Kwai à Belfast

Combattant avec la Royal Air Force (RAF) pendant la Deuxième guerre mondiale, John Lovett avait bien mérité de l'Empire britannique. Ce catholique de Belfast avait été fait prisonnier et interné en Birmanie dans l'un de ces terribles camps japonais si bien décrit par Pierre Boulle dans **Le Pont de la Rivière Kwai.**

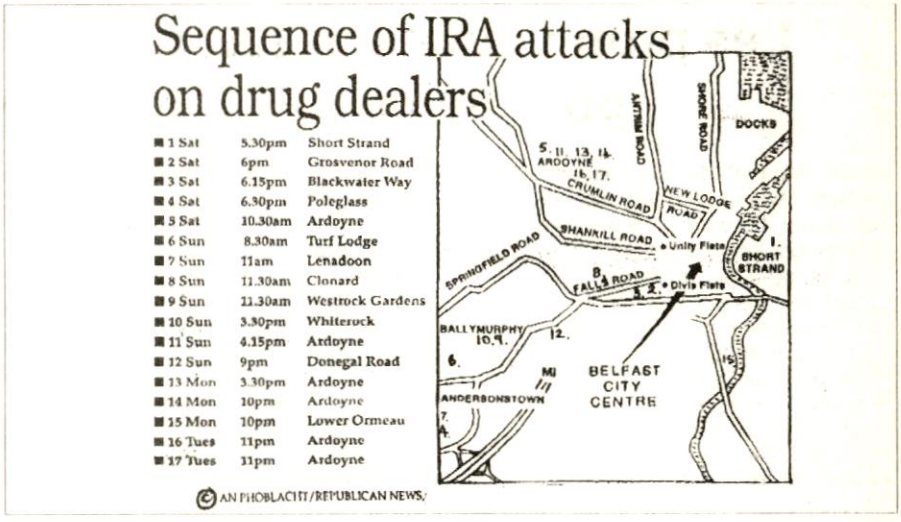
A la fin de la guerre, John était entré dans la marine marchande et n'était pas souvent à la maison. Tandis qu'il sillonnait les mers, la bonne ville de Belfast avait mal vieilli, craquelée par les gouffres qui se mirent à séparer les communautés, ridée par les haies de barbelés, boursouflée de haine. La vaillante armée britannique dont il avait été l'un des membres dans la lutte contre l'Empire du Soleil Levant quadrillait désormais son quartier d'Oldpark. Dans une ancienne base de la RAF, on avait installé en 1970 le premier camp d'internement pour des soldats de l'armée républicaine.

A soixante-douze ans, John Lovett devait trouver étrange de figurer sur les listes de "terrroristes potentiels", (puisque catholique) de ces jeunes soldats qui l'arrêtaient, comme tout un chacun dans la rue quand il se rendait au pub ou allait tenter sa chance, jouer aux courses chez Murray le bookmaker...

Le samedi 14 novembre dernier, la chance a abandonné le vieux John. C'est chez Murray's qu'il a trouvé la mort avec deux autres parieurs. Un commando loyaliste baptisé **Ulster Freedom Fighters** (UFF) est venu les mitrailler. Comme ça, au hasard, parce que c'était une cible facile. En représailles à une action de l'IRA.

"Il y avait deux jeunes garçons à côté de John, raconte sa sœur Peggy, *et du coup il s'est jeté sur eux pour les protéger de son corps. Ces deux-là ont été sauvés, mais c'est pour ça qu'il a été blessé si grièvement dans le dos."*

Les militants de l'UFF (qui est un cache-sexe de l'**Ulster Defence Association** récemment interdite) disent combattre pour le maintien de l'Ulster dans l'Union. Leur nom veut dire : "Combattants pour la Liberté". Ils sont trop jeunes pour avoir vu John et les siens, faméliques, décharnés, le regard vide, rentrer en 1945 des camps de concentration japonais.



Majorité irlando-américaine pour Clinton

44 % des 43 millions d'Irlando-Américains, une forte majorité relative, ont voté pour Clinton. Lors des trois consultations présidentielles précédentes, ils avaient voté Républicain et l'"Irish Lobby" avait perdu de son influence.

Ces résultats font grincer des dents à Londres. En effet pendant la campagne électorale, Bill Clinton a adressé au comité **"Irish Americans for Clintin-Gore"**, une missive dans laquelle il critique sérieusement les droits de l'homme en Irlande du Nord.

"Nous pensons notamment que le gouvernement anglais doit prévoir des garde-fous contre l'utilisation incontrôlée des armes à feu et la collusion entre les groupes para-militaires protestants et les forces de sécurité britannique."

Dans l'optique de modifier la politique anglaise, Clinton envisagerait d'envoyer en mission en Irlande du Nord le maire d'origine irlandaise de Boston, Raymond Flynn.

Pendant ce temps le FBI a arrêté à New-York quatre activistes irlandais soupçonnés de trafic d'armes.

Blitzkrieg de l'IRA contre les trafiquants de stupéfiants

Dans la soirée du samedi 31 octobre, la Brigade de Belfast de l'IRA a entamé une opération échelonnée sur quatre jours visant à démanteler le trafic de drogue dans la grande ville nordiste. Près d'une centaine de volontaires ont été mobilisés et un nombre presque égal de lieux visités. Plusieurs trafiquants ont été blessés, et le plus important déjà condamné en Angleterre pour trafic de stupéfiants, Sammy Ward, abattu. Il avait récemment rejoint un petit groupe dissident (**IPLO, Irish People's Liberation Organisation**) décrit aussi bien par l'IRA que par les Anglais comme repaire de "drug-pushers". Depuis l'IPLO a décidé son auto-dissolution. D'autres personnes ont été mises en demeure de quitter l'Irlande.

C'est la première fois qu'une opération d'une telle ampleur est organisée par les Républicains. Ils expliquent la prolifération de l'usage de la drogue par le laxisme de la police. Il s'agit selon eux d'un plan concerté des services spéciaux de laisser cette forme de criminalité se développer afin "d'affaiblir la solidarité dans les ghettos, augmenter l'état de dépression de nombreux nationalistes et surtout favoriser le recrutement de mouchards parmi les jeunes que l'on peut faire chanter une fois qu'ils sont arrêtés pour usage de stupéfiants."

Cet événement n'est pas sans rappeler le "nettoyage" de la Casbah organisé par le FLN lors de la bataille d'Alger.

"Taupe irlandaise" du mouvement breton

Compte tenu des nombreuses réactions à la suite de cette chronique le mois dernier concernant Janin, passé de la collaboration culturelle "vert-de-gris/gwenn ha du" en 1944 au service de la DST, il convient de préciser qu'il ne s'agit pas, comme le bruit en a couru d'une personnalité universitaire, et encore moins d'un spécialiste de la langue bretonne.

Après l'échec du sommet de Birmingham :

Les propositions de l'Alliance Libre Européenne pour démocratiser la Communauté

Le Sommet de Birmingham est un échec. Aucune décision concrète n'en est sortie. Ce sommet a été un exercice de rhétorique qui aura permis de gagner – ou plutôt de perdre – du temps jusqu'au prochain Sommet d'Edimbourg. Pourtant les référendums organisés au Danemark, en Irlande et en France ont montré que la dynamique de la construction européenne a créé chez les peuples une demande de démocratisation de la vie politique. Birmingham n'a pas même apporté le début d'une reponse à cette demande.

Les auteurs du Traité de Maastricht entretiennent la confusion en tentant de concilier le point de vue de certains fédéralistes, partisans d'une supranationalité européenne sur le modèle américain, et celui des confédéralistes, partisans d'une simple zone de libre-échange entre États souverains. Or ni l'un ni l'autre ne sont adaptés à l'Europe et au monde d'aujourd'hui. La souveraineté ne peut plus se concevoir sans l'interdépendance. Il y a un **fédéralisme européen à inventer** qui tiendrait compte à la fois de la diversité linguistique, culturelle et économique de l'Europe, qui la distingue des États-Unis d'Amérique, et de la nécessité d'organiser la solidarité à l'échelle du continent pour un développement harmonieux. **Les régions sont le cadre adéquat pour satisfaire ces deux exigences.**

Démocratisation et transparence

Au Danemark et en France, mais en Irlande aussi puisque 45 % des électeurs irlandais n'ont pas voté lors du référendum sur Maastricht, de nombreux citoyens ont voulu, entre autres choses, sanctionner une Europe du secret et de l'opacité. La démocratisation des institutions communautaires et la transparence de leurs travaux sont des exigences prioritaires qui peuvent être satisfaites grâce à quelques mesures :

– Toutes les décisions du Conseil, quand elles sont de nature législative, devraient être prises en public ; de même pour les instructions que le Conseil adresse aux gouvernements dans la cadre de l'Union économique et monétaire ;

– Tous les documents de la Commission devraient être mis à la disposition de l'ensemble des institutions démocratiques de la Communauté, au niveau des États comme au niveau des régions ;

– Les fonctionnaires européens devraient être libérés de leur obligation de secret quand il s'agit de la législation communautaire et du budget tant dans leur élaboration que leur exécution ;

– Le Parlement européen doit obtenir le droit d'initiative et la codécision pour toutes les questions qui relèvent de la législation communautaire.

Une solidarité sur base régionale

– L'Europe ne pourra se construire sur des bases solides et durables si elle n'est pas fondée sur une politique durable de solidarité. Une Europe qui va de l'avant dans l'accroissement des inégalités régionales est vouée à l'échec.

Tout progrès sur la voie de la convergence économique et monétaire devra, par conséquent, être accompagné d'une véritable politique de solidarité, qui devra impliquer des engagements budgétaires et financiers suffisants et immédiats (Fonds de cohésion, Fonds structurels).

– Les fonds alloués par la Communauté ne devront pas se substituer à l'effort consenti au niveau de chaque État membre. **Les régions devraient pouvoir faire appel auprès de la Commission en cas de violation du principe de l'additionnalité.**

– Dans le cadre de la **réforme des fonds sturcturels** qui interviendra à partir de 1993, l'amélioration du **principe du partenariat** devra constituer l'élément essentiel. Les autorités régionales devront être responsables de l'élaboration, de la mise en œuvre et des résultats des programmes, dans la perspective d'établir une relation directe entre le niveau régional et le niveau européen. Pour que les régions puissent remplir cette fonction au mieux, des bureaux de la Communauté devraient être créés dans les régions qui le souhaitent, associant des fonctionnaires régionaux et des fonctionnaires européens. Dès 1993, les programmes d'initiative communautaire, qui constitueront 15 % de l'ensemble des fonds structurels, devraient être directement gérés par les régions.

Pour une Europe à dimension humaine : l'échelon régional/ fédéral

– Plus d'"Europe" devra nécessairement s'accompagner de plus de "Région" : voilà la vraie dimension de ce qu'on appelle la **subsidiarité.** Le pouvoir devra s'exercer au niveau le plus proche des citoyens, ce qui veut dire que la subsidiarité ne devra pas se limiter à un partage de compétences entre la Communauté et les États membres. La subsidiarité doit jouer dans un double sens : vers le bas et vers le haut, dans le sens de la subsidiarité de type fédéral à l'allemande, c'est-à-dire, à travers une réelle prise en compte, au niveau européen, des intérêts des échelons infra-étatiques (voir possibilités ouvertes par l'article 146 du Traité quant à la participation des régions au Conseil des ministres).

– Les compétences qui, par leur propre nature, sont appelées à être exercées au niveau régional, telles que la culture et l'enseignement, ne devront pas être transférées au niveau européen.

– Le **Comité des Régions,** qui représent une première reconnaissance officielle de la réalité régionale au niveau communautaire, renferme toutes les contradictions du juridisme et de l'intergouvernemental qui ont primé à Maastricht. La crédibilité de cet organe, qui est à la base d'une Europe plus participative et plus démocratique, sera mise en doute s'il ne répond pas à quatre exigences : sa représentativité démocratique, son droit d'initiative, son indépendance d'organisation et de budget par rapport au Comité économique et social et son assise "régionale" exclusive par rapport au "local".

– On devra reconnaître aux régions un accès à la Cour de Justice dans les domaines qui relèvent de leurs compétences propres.

– L'Europe devra se construire dans le respect des identités et des cultures qui la composent, qui constituent une de ses plus grandes richesses. Les événements de ces derniers mois ont montré que, face au phénomène de la croissante internationalisation, les citoyens recherchent des points d'ancrage identitaire qui ne peuvent se trouver qu'au niveau régional.

Résolution adoptée par l'Assemblée générale de l'Alliance Libre Européenne le 20 octobre 1992, à Bruxelles.

L'île de Mayotte, une bien étrange "France" de l'Océan Indien

Venant de l'Ile de la Réunion où je réside, je me disais que plus rien ne pouvait vraiment m'étonner, de la part de la "France éternelle", notion plus qu'abstraite et qui par définition ne veut rien dire (la France ne peut être qu'un Etat, certainement pas un état d'esprit).

De retour de Mayotte, je peux vous affirmer, chers compatriotes bretons, que la France telle qu'on ne l'imaginait même plus, existe bel et bien. Faisons donc ensemble la découverte de ce que les dépliants touristiques ne vous révéleront pas, sous l'appellation : l'autre France de l'Océan Indien.

Mayotte l'île aux parfums... islamiques et africains

Située à l'entrée du canal de Mozambique entre Madagascar et l'Afrique, Mayotte ne fait que 375 km² (pas même le 1/10 d'un département moyen). Sans doute, est-ce pour cette raison que ses 80.000 habitants sont entièrement tournés vers la mer, ou plutôt vers leur lagon, un des plus vastes du monde (1.000 km² d'eau salée encerclée par 150 km de barrière coralienne), et ce n'est pas la moindre de leurs richesses naturelles. La population dont il est question est essentiellement d'origine africaine et malgache mais son installation sur l'île de Mayotte remonterait à plusieurs millénaires. Histoire bien obscure au demeurant, sans doute mieux connue des imams islamiques (les Mahorais sont musulmans à 90 %) que de l'administration française qui n'occupe l'île que depuis 1841. Je préfère dire "musulmans à 90 %" et non "90 % de musulmans" car l'Islam et l'animisme semblent y faire bon ménage.

Les Mahorais vont à la mosquée, certains avec une ferveur presque intégriste (jusqu'à 5 fois par jour, tous les jours) mais il n'est pas rare de rencontrer un homme ou une femme se recueillant devant un arbre à pain, et j'ai assisté une nuit à une bien étrange séance d'exorcisme ou "l'esprit" "monte" sur le malade (à éviter pour les personnes sensibles !). Même un jeune ami mahorais m'a avoué qu'il préférait aller à l'hôpital lorsqu'il était malade...

C'est donc la mosquée (il y en a une dans chaque village) qui règle la vie quotidienne. Dès 5 h du matin, on y appelle les fidèles par la voix de puissants haut-parleurs, et tous les enfants y reçoivent 2 heures d'enseignement coranique, avant de se rendre à l'école de la République... française où ils apprennent, entre autres le "français" de 8 h à 12 h. Ces enfants parlent le shimaoré (langue mahoraise) écrivent l'arabe, apprennent le français ! à méditer...

Mayotte, l'île aux parfums, disent les cartes postales ; comprenez parfums d'Ylang-Ylang, la seule production exportée ; mais ce ne sont pas ces senteurs-là que vous découvrirez en parcourant le territoire. Partout ou presque, c'est l'odeur et le visage de la misère qu' Allah aide à accepter et qui feront vous demander sans doute comment la France ose encore se proclamer, devant l'humanité, la patrie des droits de l'homme.

Pour ou contre "Mayotte française" ?

Certes, le Mahorais n'a rien à envier à son compatriote comoréen beaucoup plus pauvre que lui, et il ne le fait pas, mais cela pourrait-il justifier une telle inégalité entre Français ? Et si l'île est française les Mahorais seraient-ils étrangers sur leur propre terre ? Demandez dont à un Breton, un Réunionnais ou à un de ces nombreux immigrés qui peuplent les banlieues de nos grandes villes, de vivre dans un banga (minuscule case de 10 à 20 m² en lacis de bambous et de terre couverte avec des feuilles de cocotiers). Plus de 40 % des Mahorais sont ainsi logés. N'oublions pas que Mayotte est française depuis 1841 et que les trois autres îles comoréennes, qui le furent aussi, ne sont indépendantes que depuis 1975. Quand on lit certains historiens ou chroniqueurs de grands hebdomadaires parisiens qui, pour expliquer la faillite de l'Afrique proclament que la décolonisation était une erreur, on aurait envie de leur jeter un morceau de banga à la figure !

Faut-il leur rappeler que la colonisation française fut aussi minable que la décolonisation sur le plan humain et que 40 ans après, ce qu'il reste de l'empire colonial est géré de Paris avec un autoritarisme et une désinvolture toute jacobine.

Savez-vous ce qu'a déclaré le président de la collectivité territoriale de Mayotte et M. Le Pensec ? *"Nous ne voulons pas de l'assistanat à la réunionnaise, nous vous demandons le développement pour assurer un salaire décent aux Mahorais".*

Le Smic mahorais est de 1.800 F et beaucoup de salariés ne le perçoivent même pas : pas d'allocations familiales, ni de RMI à Mayotte. Sans commentaires...

Alors Mayotte, c'est quoi pour la France ? mais c'est d'abord un paradis... pour ses fonctionnaires et un point stratégique où l'ombre de Bob Dénard, le mercenaire français, auteur de plusieurs coups d'Etat à Moroni (capitale des Comores), hante les rues de Mamoutzou (la capitale mahoraise) quelques semaines avant la guerre civile en Grande Comore. Ah ! la France éternelle !



Abris pour taxi-brousse, au 1er plan, à droite, cases

A.D.

Nouvelles du Pays de Galles

Écoles

Le pourcentage d'enfants qui fréquentent des écoles primaires en gallois dans le Mid Glamorgan, au Nord de Cardiff, augmente. Voici, par vallée, les pourcentages généraux et les pourcentages parmi les mouvements inscrits :

Cwm Cynon : 8,1 %/9,8 %. Merthyr : 8,7/8,9 %. Ogwr : 8,5/10,1 %. Rhondda : 11,1/13,3 %. Rhymni : 11,6/12,6. Taf-Elai : 19,3/21 %.

Galloisants

Le recensement de 1991 n'est pas encore totalement dépouillé. Les premiers résultats montrent une petite augmentation du nombre de galloisants : + 6.000. Dans les 8 comtés du pays, il y a une hausse du nombre de locuteurs et du pourcentage parmi les 3 à 15 ans. Il y a stabilité ou léger recul parmi les 16-74 ans. D'une façon générale, le groupe parlant gallois correspond à l'échantillon le plus jeune du pays.

Le lien avec l'école est évident : dans le West-Glamorgan, 17,2 % des enfants ont une connaissance partielle du gallois alors que pour l'ensemble de la population, le recensement donne 15 %. Dans le Powys, 31,2 % des enfants sont dans ce cas et 30 % de la population recensée.

Plaid Cymru

Le parti gallois a remporté 2 sièges sur les travaillistes dans le "West Glamorgan". Au Nord, près de Bangor, une élection partielle lui a donné un siège de plus à Llandygai, près de Bangor.

(Correspondance C.J.)

Où en sont les choses au Salvador ?

Marc Ingelbrecht, médecin belge, travaille au Salvador depuis de nombreuses années. Il était responsable de l'hôpital de campagne où travaillait Madeleine Lagadec, assassinée par l'armée salvadorienne le 15 avril 1989. Il travaille actuellement à Salvador. Il était de passage en Bretagne à la mi-novembre, ainsi qu'une responsable d'un travail d'alphabétisation. Cela a été l'occasion de faire le point sur la situation actuelle au Salvador.

L'application des accords de cessez-le-feu

Le cessez-le-feu lui-même est appliqué, ainsi que certains points des accords conclus en début de l'année 1992 à Mexico entre le gouvernement salvadorien et le Front Farabundo Marti de Libération Nationale (FMLN). Il en va ainsi du cantonnement de l'armée dans ses casernes et des forces de la guérilla dans des points de regroupement, de la fin du recrutement force, de la libre circulation dans le pays, de la reconnaissance de Radio Venceremos et de Radio Farabundo Marti, et de la réunion du Forum économique et social auquel l'entreprise privée a accepté en septembre de participer.

D'autres accords sont respectés, mais avec du retard sur le calendrier prévu : le démantèlement des corps répressifs répartis dans l'armée et la police à partir de juillet ; la Commission de la Vérité chargée de faire la lumière sur les violations des Droits de l'Homme pendant la guerre civile, a été mise en place, ainsi que la Commission "ad hoc" chargée d'épurer l'armée salvadorienne, qui n'a encore examiné qu'une partie des dossiers des officiers et officiers supérieurs. Le directeur de la Police nationale a été nommé, l'Académie, où seront formés les membres de la nouvelle Police Nationale Civile, a été ouverte. Le Délégué général pour la défense des Droits de l'Homme a été désigné.

Parmi les accords en cours d'exécution avec retard, certains points seront sans doute rapidement résolus : démobilisation de l'un des cinq bataillons d'élite contre insurrectionnels, démobilisation à 20 % des troupes du FMLN au 1er juillet 1992, réforme des systèmes judiciaire et électoral, légalisation du FMLN en tant que parti politique, retour des blessés du FMLN soignés à l'extérieur.

Des problèmes cependant

La démobilisation totale de la guérilla ne pourra intervenir le 31 octobre comme prévu. Seuls 3.000 guerilleros du FMLN sur 8.000 ont déposé les armes. Les retards de la démobilisation sont dus au manque de volonté du gouvernement de Cristiani. Le FMLN reproche au gouvernement de ne pas avoir établi les conditions de transfert des terres en faveur des anciens combattants du FMLN. Il semble d'autre part que certains secteurs de l'armée et de l'ARENA (Alliance Républicaine Nationale, parti d'extrême-droite), parti au pouvoir rejettent les accords et ont entrepris une campagne d'assassinats de militants des Droits de l'Homme, dans l'intention de faire dérailler le processus de paix.

L'ONUSAL, chargée du contrôle des accords du cessez-le-feu, a décidé de rester au Salvador au-delà du 31 octobre 1992 et le calendrier prévu a été prolongé de six semaines : d'ici là sera-t-il possible de désarmer les groupes paramilitaires, de reconvertir les combattants du FMLN et de réaliser la réforme agraire alors que le gouvernement joue la carte de la défense des propriétaires légaux, en espérant déconsidérer le FMLN aux yeux des paysans et que les aides financières internationales restent faibles ? Les habitants des anciennes zones sous contrôle du FMLN s'organisent après la fin des hostilités pour acquérir une formation de base, pour gérer des projets de développement, pour instaurer un projet de société alternative.

Justice pour Madeleine Lagadec

Le cas de Madeleine Lagadec a été porté à la connaissance de la Commission "ad hoc" et l'enquête sur son assassinat a été confiée à la commission de la Vérité par l'ambassadeur de France, en juillet 1992, au nom du gouvernement français ; l'actuel ambassadeur d'origine bretonne, fait tout son possible, contrairement à son prédécesseur, pour connaître la vérité des faits et pour obtenir justice. Il n'est pas impossible que soit bientôt connu le nom de l'officier qui commandait l'unité qui a torturé et assassiné Madeleine Lagadec. Cela permettrait un procès éventuel au Salvador, mais aussi un procès, ne serait-ce que par contumace, en France, comme cela a été le cas pour le lieutenant argentin Astiz, condamné en mars 1990 par contumace à Paris à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'enlèvement et la "disparition" en 1977 de deux religieuses françaises. Il avait été auparavant acquitté en avril 1986 par le Conseil suprême des forces armées.

Y.J.

Etats-Unis : Des minorités mieux représentées

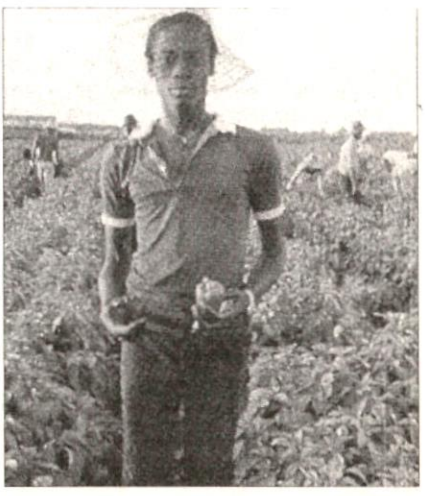
Les récentes élections américaines ont été marquées aussi par un progrès de la représentation au niveau fédéral, des minorités.

Ainsi pour la première fois, une femme noire a été élue au Sénat (qui ne comprenait plus aucun élu "de couleur" depuis 1979). A la Chambre des Représentants il y a maintenant 38 Noirs (contre 25 il y a deux ans). C'est un progrès important, mais avec 1 % des Sénateurs et 8,7 % des Représentants, les Noirs (qui forment environ 13 % de la population) sont encore sous-représentés.

Pour la première fois un Amérindien originaire du Colorado, a été élu au Sénat. Les Amérindiens sont actuellement aux USA, au nombre de 1,9 million (ils étaient 237.000 en 1900), parmi lesquels quatre peuples seulement comptent plus de 100.000 membres (Cherokees, Navajos, Chippewas et Sioux). Ils ne sont citoyens que depuis 1924, et, dans certains États, ne sont électeurs que depuis 1948.

Les Asiatiques, actuellement au nombre de plus de sept millions (près de 3 % de la population) seront au nombre de quatre parmi les Représentants (contre 3). Un Représentant d'origine coréenne a été élu en Californie. Les relations entre Noirs et Asiatiques sont parfois conflictuelles : lors des émeutes de Los Angeles, en avril dernier, les magasins tenus par des Asiatiques ont été attaqués.

Les Hispaniques ou Latino-Américains sont plus de 22 millions, soit près de 9 %.



La Renaissance celtique

"La Renaissance celtique", tel est le titre du dernier livre d'Alain Guillerm, historien et chercheur au laboratoire d'Histoire maritime.

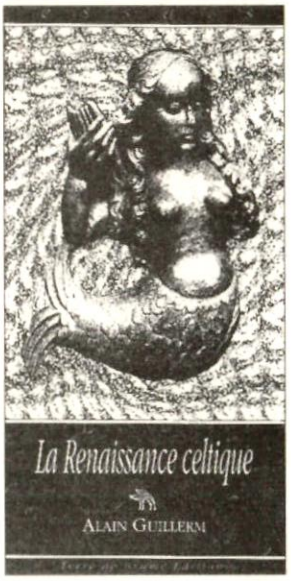
Il retrace ici deux mille ans de l'Histoire des Celtes, de leur défaite devant l'armée romaine jusqu'aux espoirs de renaissance que contient l'Arc authentique dans sa branche "nordiste".

En fait de renaissance, elle serait à venir. Tout au long de ces deux millénaires les Celtes n'ont cessé d'alterner périodes de résistance face aux envahisseurs, tels les Vikings en Irlande, les Anglais en Ulster, les Francs et les Saxons en Bretagne, et les périodes de créativité intense, quand les Bretons avec Abélard, natif du Pallet, fonde l'Université de Paris, ou quand Joyce, le subsersif, influence pour longtemps la littérature.

Alain Guillerm nous montre ainsi que les Celtes n'ont pas eu besoin de se fondre dans des États souverains pour exister. Partout, en Irlande, en Écosse, en Galles, en Bretagne, l'absence ou la perte de souveraineté n'endiguèrent jamais la force des peuples à demeurer eux-mêmes tout en s'ouvrant au monde pour en tirer parti ou l'influencer.

L'une des tâches de l'historien n'est-elle pas de se servir des enseignements fournis par l'analyse des événements passés pour "rêver" l'avenir. C'est sans nul doute ce que fait Alain Guillerm s'agissant de la véritable renaissance celtique de demain dont les racines puisent aux sources de toutes les résistances et toutes les influences des Celtes depuis qu'ils perdirent leur suprématie, au temps où ils inventèrent la batellerie. Hormis cette thèse centrale, celle de l'avènement d'une renaissance future dont l'actualité donne des signes prémonitoires, une autre thèse est sous-jacente : l'Europe est loin d'être uniquement d'essence judéo-chrétienne.

Sur quoi repose la possibilité d'une véritable renaissance ? Sur l'affaiblissement, voire la disparition des États-Nations qui composent l'Europe d'aujourd'hui au profit de l'Europe des ethnies. Mais la volonté de construire l'Europe ne peut suffire à la renaissance celtique. Il lui faudra se fonder sur la volonté des peuples celtiques de s'affirmer comme tels. Alain Guillerm part du célèbre principe kantien, "vouloir c'est pouvoir", pour justifier l'assise de cette renaissance. Pour la Bretagne, cette volonté populaire résiderait dans une



symbolique que l'auteur représente par l'expression "rêver Mélusine".

Pour la mythologie officielle Mélusine, christianisée sous les noms d'Ahès ou de Dahud, est le diable qu'il faut détruire pour "civiliser" les Bretons.

Les véritables histoires d'Ahès-Mélusine seront bien différentes et incarneront le refus de la domination d'un ordre venu de l'extérieur, le désir de retrouver leur dignité pour ceux dont le droit à l'identité est nié. Quand les Bretons, les Irlandais, les Écossais, les Gallois le voudront, ils pourront retrouver leur identité.

En Bretagne la création pour le développement de Brittany Ferries ou les réorientations récentes du groupe Bolloré seraient des signes de la volonté de s'affirmer en tant que peuple spécifique. Une autre idée sous-jacente alors apparaît : le mouvement breton ne peut dicter des principes au peuple breton, il ne peut être que l'émanation de ce dernier.

En somme, ce livre, en même temps qu'il nous présente une histoire souvent oubliée ou travestie, apporte une autre manière d'espérer l'avenir du peuple breton. L'espoir doit se donner divers éclairages, celui-ci est tout à la fois original et exaltant. Enfin, pour tous ceux qui ont lu "Le défi celtique", livre plus ancien d'Alain Guillerm, voilà un complément indispensable.

Yann FIEVET

Terre de Brume éditions, 98 F en librairie. En vente au journal (voir p. 28). A noter les 5 cartes originales et le texte dense et riche.



Un nouveau livre sur les États baltes

Notre ami Yves Plasseraud, qui connaît beaucoup mieux les États baltes que beaucoup de Baltes, nous livre, sous une forme accessible (160 pages, 60 F, Montchrestien, éditeur, collection "Clefs"), un nouvel ouvrage sur Estonie, Lettonie, Lituanie, sur le même modèle que les "nouvelles démocraties d'Europe centrale" présenté ici il y a 6 mois.

Trois historiques de 22 à 30 pages chacun, avec de bonnes cartes. Le drame de 1939-45 est bien évoqué. Puis l'auteur nous fait vivre la Renaissance (1989-91). La reconnaissance persistante – jusqu'en 1975 – de l'indépendance balte par les États occidentaux a évidemment été un élément favorable, comme l'existence de diasporas actives. Profitant du putsch de Moscou, le 19 août 1991, les Baltes déclarent leur indépendance complète (21 août 91), bientôt reconnue à l'Ouest et par la Russie, puis adhérent à l'ONU (17 sept. 91).

Les problèmes économiques et sociaux demeurent, après 50 ans d'immobilisme. Les troupes russes sont encore sur place. L'ouverture des ports au trafic occidental pousse vers le haut. Mais la vétusté des usines et leurs liens avec l'ancienne planification soviétique laisse craindre des fermetures. Y.P. nous fait connaître le maquis des formations politiques baltes, leurs divisions, un émiettement à la polonaise. Le manque de collaboration inter-balte est aussi un point faible, alors que les militaires d'occupation, ex-soviétiques, se font à nouveau dangereux. Et la passivité de l'Occident face au drame bosniaque ne laisse augurer aucune aide de ce côté. *"Une personnalité forgée à lutter contre le communisme et vers la liberté ne peut que vaciller lorsque viennent simultanément à s'effondrer (URSS) et à s'évanouir (l'Occident) les repères d'autrefois".*

Un livre que la compréhension du présent rend très nécessaire.

L'histoire retrouvée

Voici un livre qui fera parler de lui et autour de lui longtemps. Aussi avons-nous cru devoir lui réserver plus qu'une simple critique. Si vous ne deviez offrir ou vous faire offrir qu'un seul livre pour les fêtes, vous l'avez trouvé.

"Le Peuple Breton" s'était fait l'écho d'un ouvrage précédent de Suzanne Citron, agrégée d'histoire et maître de conférences à l'Université Paris XIII[e], qui était intitulé "Le Mythe national – l'histoire de France en question" (1). L'auteur y faisait brillamment la critique de l'Histoire avec une majuscule, celle-là même qu'on nous a enseignée, version falsifiée et orientée de la réalité qui a produit des générations de "bons Français" dévoués aux Pouvoirs d'État (politique, administratif, militaire). Dans un nouvel ouvrage (2) S. Citron a voulu relever le défi redoutable que lui avaient lancé certains de ses amis : après la critique de l'enseignement traditionnel, proposer une alternative, écrire un nouveau manuel d'histoire débarrassé des mythes et des stéréotypes. Pari tenu. Rompant avec les divisions chronologiques et géographiques conventionnelles l'auteur retrace d'abord les origines de "l'aventure humaine", puis expose la richesse de "la mosaïque européenne" avant de démonter le mécanisme de "l'intégration des Français". Enfin S. Citron appelle au dépassement de l'horizon hexagonal pour anticiper sur un "avenir européen et planétaire".

Du Mythe à la guerre

D'abord, comme en écho à son ouvrage précédent, l'auteur, à partir de deux exemples "bien de chez nous", met en évidence la part que la légende a prise dans l'enseignement historique.

"Nos ancêtres les Gaulois" sont un mythe forgé par les historiens du XIX[e] siècle. Ce mythe en a effacé un autre : l'origine troyenne des rois de France. Régnant sur une multitude de peuples soumis par les armes, les rois de France avaient dû fonder leur légitimité sur une ascendance antique et prestigieuse. Avec la fin de la monarchie absolue et l'avènement du principe de la souveraineté nationale il fallut susbtituer à ce mythe princier un mythe plus "populaire" susceptible de souder la jeune "nation". C'est dans ce but que les historiens favorables à la Révolution imposèrent le mythe des ancêtres gaulois. Le personnage de Vercingétorix, prototype du patriote français, surgit de l'imagination de quelques précurseurs de René Gosciny.

S. Citron nous explique que la France ne fut pas seule à pratiquer l'affabulation : "Dans chaque pays d'Europe on se mit à écrire l'histoire comme si la France, l'Espagne, l'Allemagne... du XIX[e] siècle avait toujours existé. Et chacun s'enferma dans un récit du passé limité à celui de son pays dont on faisait le centre du monde. Les Français crurent que la "Gaule" était déjà la France et les Allemands que l'Allemagne était l'ancienne "Germanie"" (p. 15 et 16). La fin du XIX[e] siècle était déjà grosse des guerres à venir.

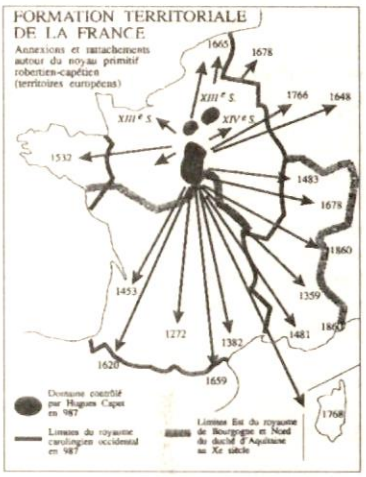
Il faut bien reconnaître que par mimétisme intellectuel les historiens bretons, et par voie de conséquence le Mouvement breton, eurent jusqu'il y a peu de temps tendance à privilégier une histoire des rois et des ducs de Bretagne, où la légende avait sa part, au détriment d'une histoire de la Bretagne et des Bretons.

Nos racines planétaires

Retraçant les origines de l'homme, de l'Homo abilis, le premier artisan, à l'Homo sapiens que nous sommes, S. Citron nous montre que "depuis ses origines, l'humanité a toujours été en migration (et) que dans la très longue durée, nous sommes tous le produit de nombreux métissages" (p. 19).

Avec les débuts de l'agriculture (vers 10.000 ans av. J.C.) l'homme commence à se sédentariser. Il s'ensuit des découvertes qui vont révolutionner le cours de l'humanité : domestication des animaux, poterie, céramique, tissage. Mais avec la sédentarisation c'est aussi, vers 3.000 av. J.C., les premiers États et leurs armées, la conquête de territoires, les guerres.

Les premières écritures apparaissent dans les premières grandes villes, en divers points du globe : Mésopotamie, Inde, Égypte, Chine du nord. Une autre invention primordiale, la fonte des métaux, en particulier le fer, favorise le progrès technique mais elle coïncide aussi, dans tous les groupes humains, avec une aggravation de l'inégalité matérielle et sociale. Elle rend les guerres plus meurtrières et s'accompagne des premières formes d'esclavage. Des castes accaparent le pouvoir : les prêtres, détenteurs du savoir, et les guerriers, détenteurs de la



Une des bonnes cartes de l'ouvrage.

force. Les producteurs – déjà ! – sont soumis au pouvoir des décideurs.

Certains peuples resteront à l'écart de ce processus historique jusqu'à une époque très récente : Inuits, Indiens d'Amérique du nord, Mélanésiens, Pygmées...

Ailleurs l'organisation sociale et les techniques ne connaîtront pas de bouleversement avant les premiers temps de la révolution industrielle et les prémices du capitalisme. En outre, l'auteur fait remarquer que "les divisions chronologiques traditionnelles – divisions de l'histoire par les Européens (Antiquité, Moyen-Âge, Temps Modernes, Époque contemporaine) – n'ont aucun sens pour l'histoire religieuse de l'humanité" (p. 25).

Avant l'ère des "États-nations" et des "démocraties", des sociétés avec État, qu'il s'agisse de royaumes, d'empires ou de cités-États, existent sur tous les continents. Cependant partout, sauf en Europe, il demeure des sociétés sans État (clans, tribus) dont le fonctionnement repose, avant tout sur les liens de famille au sens large et une autorité collégiale. A cette époque (XIV[e]-XV[e] siècles), S. Citron distingue, outre la Chrétienté, plusieurs espaces de civilisation : le monde turco-mongol, le monde byzantin et islamique, le monde sino-indien, le monde négro-africain, le monde amérindien et les îles océaniennes. Les Juifs et les Tsiganes forment les premières diasporas connues dans l'histoire et portent déjà une va-

(Suite p. 22) ⟶

leur qui n'a pas fini d'alimenter les polémiques et de déchaîner les passions : le multiculturalisme.

Les cinq derniers siècles, ceux de "la modernité", ont vu une accélération de l'histoire de l'humanité. C'est l'ère des contradictions fondamentales, non encore résolues, et que l'auteur résume ainsi :

"D'un côté s'est dessinée, s'est peu à peu affirmée une nouvelle conception de l'homme reposant sur l'idée que chaque être humain dispose des mêmes "droits" que son semblable, que l'humanité est constituée par un même ensemble d'hommes et de femmes, que chaque personne humaine a droit qu'on la respecte dans son corps et ses opinions. De l'autre côté les anciennes manières de penser, d'agir, individuelles et collectives, existant depuis des millénaires ont persisté, sont demeurées la règle : le droit du plus fort, les abus de pouvoir, la guerre, l'infériorité de la femme, l'intolérance" (p. 81 et 82). Ainsi les révolutions américaine et française, après avoir proclamé que "les hommes naissent égaux", perpétueront pendant près d'un siècle l'esclavage des Noirs.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître de prime abord, la grande diversité ethnique de l'Europe tient au fait qu'elle a toujours été une terre d'immigration. A l'exception de quelques peuples dont l'origine demeure incertaine (Basques, peuples finno-ougriens), on sait que tous les autres peuples européens sont le résultat de plusieurs vagues de peuplement venues de l'Est : aux Celtes ont succédé les Germains (Alamans, Francs, Lombards...) qui ont précédé les Slaves et les Magyars (Hongrois).

De ce fait, dès les origines la quasi-totalité des États que nous connaissons aujourd'hui étaient pluri-ethniques et multiculturels. Les problèmes d'aujourd'hui ne sont pas nouveaux. Pendant sept siècles (VIII[e]-XV[e]) l'Espagne fut musulmane. Ce sont des scientifiques et des philosophes musulmans et juifs de langue arabe qui transmirent à l'Europe chrétienne, après les avoir eux-mêmes enrichis, le savoir (mathématiques, médecine, astronomie, géographie...) et la pensée des Grecs de l'Antiquité que l'Europe politique d'aujourd'hui tient pour ses inspirateurs. Alors que l'Espagne chrétienne pratiqua la persécution des Juifs (expulsés en 1492) et l'Inquisition, l'époque musulmane s'était caractérisée par une tolérance religieuse : "Musulmans, Juifs, Chrétiens vécurent en bonne intelligence pendant plus de cinq siècles. Cette Espagne des "trois religions" fut un âge d'or pour les poètes, les savants" (p. 43).

S. Citron s'indigne qu'on enseigne encore des contre-vérités historiques qui servent de symboles aux extrémistes démagogues. Charles Martel n'a jamais battu les Arabes à Poitiers en 732. Outre l'incertitude qui pèse sur la date, les troupes vaincues par celles de Charles Martel étaient constituées de musulmans d'Espagne (peut-être même de Basques). Quant au personnage de Martel, mérite-t-il donc tant d'éloges pour avoir semé la terreur à Narbonne et en Provence puis ravagé Marseille en 737 ? Pour ses crimes l'Église le voua aux enfers.

Christian Guyonvarc'h

(1) Paru en 1987, puis réédité en 1991 dans une version augmentée, aux Éditions Ouvrières.

(2) "L'histoire de France autrement", Suzanne Citron, Les Éditions Ouvrières, 242 p., 130 F.

(à suivre)

Saint Yves de Tréguier : du saint à l'homme



Jean-Christophe Cassard vient de publier chez l'éditeur Beauchesne, une "vie de saint Yves", d'après les pièces de l'enquête apostolique. Il s'agit de 52 témoignages obtenus par les enquêteurs 27 ans après la mort du saint. Cette source unique renseigne assez peu sur la première partie, insiste par contre sur la partie finale. Même l'année de naissance est incertaine (1253 ?).

L'auteur avance prudemment dans la vie du Trégorrois, de l'étudiant, émigré puis de retour à Tréguier. On suit ensuite le juge, l'avocat, le recteur.

Après la biographie, la personnalité : c'est cette approche qui est nouvelle. Elle débute à la page 33. Elle est difficile à saisir tant Yves Helouri était discret sur lui-même, ne se confiant à personne. Intellectuel rejetant l'intellectualisme, ouvert aux pratiques religieuses traditionnelles, Yves prend l'Écriture pour aliment, ce qui est normal pour un saint ! Il s'adresse aux individus par delà les groupes sociaux. Il demeure un seigneur, tout en aidant les pauvres, en leur donnant la préférence, en les encourageant à ne pas s'attrister de leur sort.

J.C.C. s'interroge aussi sur les 243 témoins du procès, sur leur origine, leurs motivations. Sur les silences des uns, l'absence des autres (les pauvres notamment, que l'on écoute trop peu). Yves est vu comme "un moine vivant la plénitude de sa règle et de ses vœux". Selon les témoins, il a rendu les Trégorrois meilleurs qu'ils n'étaient.

Le culte de saint Yves s'est étenDu. L'auteur en étudie la géographie, les agents. Le pape Clément VI publie la bulle en canonisation le 19 mai 1347 ; le 19 mai est commémoré chaque année à Tréguier et ailleurs, en fait le dimanche le plus proche. En fait, la ferveur populaire des Trégorrois, puis des Bretons, avait largement pris les devants ! Quand à l'Église, elle honorait un membre du clergé paroissial breton, devenu saint, fait rarissime.

Un travail clair, précis et concis que ce livre. L'auteur semble toutefois réservé sur l'ampleur deS mortifications que saint Yves s'infligeait à lui-même !

J.J.M.

Bretagne et pays celtiques

s'agit des 560 pages de "mélanges" offerts à la mémoire de Léon Fleuriot, le grand historien et linguiste décédé prématurément, il y a plus de 5 ans. Il s'agit de 44 contributions de spécialistes bretons, irlandais, anglais, cornouaillais, américain, belge et autres, occupant chacune 10 à 20 pages environ. Gwennolé Le Menn a réuni ces collaborations et Jean-Yves Le Moing en a assuré la coordination matérielle et une bonne part de la réalisation. L'édition est de Skol et des Presses universitaires de Rennes. Le petit tirage (500 exemplaires) explique le prix élevé (320 F) et la rareté de l'ouvrage qu'on peut encore trouver en librairie, mais qui est épuisé chez l'éditeur.

Trois poèmes pour trois âges de l'eau

par Gérard LE GOUIC

Éd. Écrits des Forges/Telen Arvor

Il n'est pas dans les habitudes de faire la critique d'une œuvre déjà ancienne. Pourtant ici, deux raisons nous poussent à parler de **Trois poèmes pour trois âges de l'eau.** La première est purement formelle. G. Le Gouic a réuni dans ce recueil trois œuvres publiées, il y a quelques années, séparément. Riche idée, en vérité ! En effet, en lisant les poèmes les uns à la suite des autres nous ne découvrons certes pas un sens nouveau mais nous prenons la mesure exacte d'une création qui s'inscrit dans la continuité.

L'autre raison est plus profonde : pourquoi passer sous silence un ouvrage de qualité que des lecteurs, peut-être trop jeunes lors de la première patution, ne connaissent pas encore ? Pourquoi également ne pas donner de repères littéraires dans un monde où la prose de Madonna agite les médias autant que sa petite culotte ?... Bref pourquoi ne pas dire ce qui nous a enchantés autrefois et nous enchante encore.

Nous nous souvenons avoir été, naguère, sévère pour deux textes de G. Le Gouic parus dans la revue *Sperez Goued* ; notre plaisir est d'autant plus grand de retrouver sa parole, épurée de toute scorie. Avec la passion d'un arpenteur de hautes mers qui connaît les moindres détours de son territoire, G. Le Gouic dit le paysage : ici une île, là un fleuve, là encore un marais. En fait, il additionne des moments qui, au bout du compte constituent plus qu'un poème, une histoire. Car, même s'il semble fasciné par "l'orange plate du soleil/les nuages et l'écume autour des rochers/le sel" il ne perd jamais de vue que des êtres habitent cet espace : abeilles, poissons, papillons et surtout hommes et femmes. C'est ainsi, qu'au delà d'un décor décrit en quelques touches soignées, nous voyons toute une vie, une osmose entre les habitants et le lieu. Mieux, une passion mêlée de reconnaissance, de respect, parfois de peur ou de timidité : Les bergers quand ils atteignent le Fleuve/...clignent des yeux/ne touchent à rien/ils se disent que regarder/déjà est un miracle...

Et puis comment rendre compte de **Trois poèmes...,** sans évoquer la parole qui traverse les pages ? Parole du poète, riche à la fois de sa retenue et de son éclat (comme on le dit d'un diamant, d'une goutte d'eau). Parole de la mer, du fleuve, du marais qui se met à



chanter en nous (ainsi que l'écrit Saint-John Perse) pour nous obliger à mieux regarder, à mieux écouter, à mieux sentir : "la connaissance de soi passe par le fleuve".

Il faudrait du temps pour goûter puis analyser toutes les richesses de ce livre ; mais s'il fallait le résumer en un seul mot, nous dirions que c'est une leçon de savoir vivre. Magnifique.

Yannick LEMARIE

Monnaies de Bretagne

La revue Skol Vreizh publie un nouveau numéro de 86 pages (60 F) consacré aux monnaies bretonnes de l'âge du bronze à 1595 (Mercœur). Yves Coativy insiste sur la grande originalité de la production monétaire bretonne, telle la "grande Cadière" d'Anne de Bretagne. Quelques rappels techniques, avec de bonnes illustrations d'époque, montrent la façon de réaliser les pièces.

Les haches à douille de l'âge du bronze, qui servaient à payer et non à couper, sont les premières de ces monnaies (VI^e^-IX^e^s.). Puis on retrouve les statères armoricaines (II^e^-I^er^ s.), dont on connaît l'élégance de l'ornementation.

Les frappes du bas empire romain sont également remarquables. Monnaies de Bretagne mérovingiennes, premières monnaies ducales bretonnes précèdent la grande époque monétaire bretonne, celle des Montforts, de la guerre de Succession à la fin du XV^e^ siècle. Chaque pièce de monnaie entre désormais dans un projet politique. Avec la Bretagne-province, les jetons et médailles remplacent les pièces.



Le livre est richement illustré. Un cahier de 12 pages en quadrichromie présente les monnaies les plus remarquables (de la patère de Rennes aux grandes monaies ducales). Rien ne nous est dit de la frappe des monnaies si importante à Rennes du XVI^e^ siècle à la Révolution, même si les pièces frappées étaient moins originales.

Néanmoins, c'est une excellente initiation à la numismatique, à son vocabulaire, à ses classifications : un ouvrage très intéressant ! (20 rue de Kerscoff, 29600 Morlaix).

Le Gant de Verre

(Par Philippe Walter, Édit. Artus, 56200 La Gacilly, 340 p. 145 F).

Spécialiste de littérature médiévale et enseignant à la Sorbonne, Philippe Walter nous livre ici un fort copieux essai consacré aux sources de **Tristan et Yseut.** Les récits qui mettent en scène ce couple célèbre foisonnent de motifs plus ou moins difficiles à interpréter, tels celui du "Gant de verre", par lequel le roi Marc protège le sommeil des deux amants, qu'il a surpris endormis au fond d'un bois.

L'auteur s'applique à discerner les origines de ces motifs, et fait pour cela appel à la mythologie comparée, mais aussi à l'onomastique, qui lui permet par exemple de contester la traduction habituelle du nom de Tristan (p. 43 sq). Le profane pourra se sentir submergé par le flux de références livresques qui appuie la démonstration de Ph. Walter, et qui empêche parfois de saisir d'emblée la continuité de tel ou tel développement. Mais tous ceux que la légende tristanienne passionne trouveront leur bonheur à la lecture de cet ouvrage qui, s'il tient plus de la thèse universitaire que du best-seller grand public, n'en est pas moins écrit de manière claire et accessible.

Rappelons par ailleurs que l'on doit à Ph. Walter la traduction en français moderne de **Tristan et Yseut** parue dans le livre de poche (n° 4.521) et qu'elle est bien meilleure que celle d'André Mary, publiée par la collection Folio.

Du nouveau sur les mégalithes du Morbihan



Les mégalithes du Morbihan ont suscité, depuis un siècle, de nombreux articles et ouvrages. "Des pierres pour les morts", c'est-à-dire des tombeaux, telle est la destination qu'on reconnaît depuis longtemps aux dolmens et allées couvertes. Des tombes ? Pas forcément, répond Pierre Mereaux dans "Carnac, des pierres pour les vivants" (éditions Nature et Bretagne, Spezet, 130 F), un livre intéressant de 245 pages qui vient de paraître.

Pour l'auteur, des sociétés relativement pauvres du néolithique n'auraient pas consacré 75 % de leur PNB et des efforts colossaux aux morts et à leur culte, les 340 tonnes du grand menhir de Locmariaquer viendraient d'une carrière située à 15 kilomètres de là, à vol d'oiseau. De tels travaux seraient en relation avec les préoccupations des vivants. L'auteur constate que nombre de dolmens de la Bretagne Sud, y compris près de Saint-Nazaire, sont situés le long de failles géologiques et orientés de la même façon.

Les signes cabalistiques qui figurent sur les parois semblent être un calendrier lunaire très précis. Outre la détermination du Nord, elles permettent de déterminer avec précision la direction du soleil aux équinoxes, ou, à l'inverse, de définir les périodes d'équinoxes en fonction de la direction du soleil.

Là, l'auteur peut préciser son hypothèse : la région du Golfe du Morbihan est le siège d'une forte sismicité. Les tremblements de terre, même peu sensibles à l'homme, y sont nombreux, spécialement entre septembre et novembre.

Les dolmens auraient joué un rôle dans la prévision du phénomène et la mesure de son amplitude. Nous n'entrerons pas plus dans les détails. Ceux que les mystères des mégalithes intéressent trouveront de l'intérêt à la démarche à la fois pragmatique et scientifique de Pierre Mereaux. Et que la chute du grand menhir de Locmariaquer soit due à un séisme paraît, pour une fois, une explication cohérente par rapport aux autres.

On y lira d'autres réflexions et hypothèses, fondées sur l'expérience, notamment sur le magnétisme et les courants telluriques...

Culture bretonne à Brest

DÉCEMBRE :

– Danses du Pays de Saint-Malo avec Philippe Le Normand, dimanche 6.

– Kan ha diskan avec Erwan Tanguy, dimanche 13.

JANVIER :

– Kan ha diskan avec Éric Marchand, dimanche 10.

– Percussions celtiques avec Dominique Molard, samedi 16.

– Guitare avec Soïg Sibéril, samedi 16.

– Violon avec Fanch Landreau, samedi 23.

– Accordéon diatonique avec Yann Dour, dimanche 24.

– Gavotte, bals et jabao en Pays Dardoup, avec Hervé Irvoas, dimanche 24.

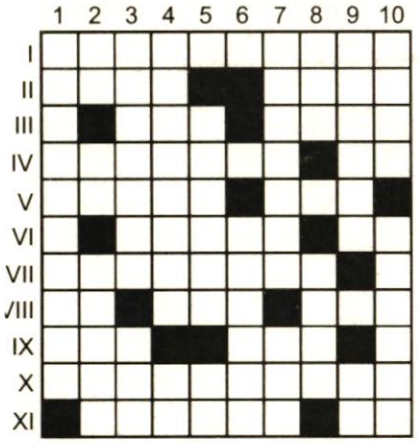
– Flûte traversière en bois avec Jean-Michel Veillon, samedi 23.

– Kan ha diskan avec Erwan Tanguy, dimanche 31.

Renseignements et inscriptions : Centre breton d'art populaire, 5 rue Marengo, 29200 Brest, tél. 98.46.05.85.

Mots Croisés n° 45 Bretagne-Celtie

(Quelques mots sont en breton
Réf. : dictionnaires de R. Hémon et P.J. Hélias)



SOLUTION DU N° 44

Horizontalement : I. Poullaouen. – II. Irréalisme. – III. Notoire ; BO (Ober). – IV. OL (Loar). – V. Tectosages. – VI. Doare ; Arme. – VII. NO (Noaz) ; EEM (Mée). – VIII. Cutanée. – IX. Edouard (Corbière) – X. OAS (Sao) ; Az ; Aot. – XI. S.L. (Simon Leys) ; Izelenn.

Verticalement : 1. Pinot Duclos. – 2. Oro (Orolacher) ; Eo ; Al. – 3. Urticantes. – 4. Leo ; Troad. – 5. Lai ; OE (Eo) ; Noaz – 6. ALRES (saler) ; Veuze – 7. Oie ; Aa ; Ea. – 8. Us ; Ogre ; Rae. – 9. Emblème ; Don. – 10. Neo ; SEMA (Ames) ; T.N. (Nicolas Trublet).

Stage de formation BAFA

Du 26 décembre 92 au 2 janvier 1993 se tiendra à Tréglonou un stage théorique BAFA organisé par l'UBAPAR dans les locaux du Centre culturel An Oaled de Tréglonou. A l'attention de futurs moniteurs de séjours de vacances, ouvert aux jeunes de 17 ans et plus, ce stage visera à sensibiliser le stagiaire, entre autres, aux notions élémentaires de sécurité, psychologie de l'enfant..., à la découverte de l'environnement et du bord de mer.

Coût, **2.200 F**. Renseignements : **An Oaled, tél. 98.04.07.04**. Inscriptions : **UBAPAR, tél. 97.66.56.43**.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

HORIZONTALEMENT : I. Certains ont comparé La Villemarqué à cet Écossais. – 2. Énergie pas toujours douce. Île du Finistère – III. Terme de marine. Petite baie. – IV. Bien que ce ne soit pas un conifère, La Baule-les-Pins lui a réservé une place centrale. A la pointe de Penhir. – V. Concurrente savoyarde de Plancoët. Aux trois quarts chauve. – VI. Jalonne le chemin de Quimper à Kerdevot. Dans une négation. – VII. Personnage créé par Lesage. – VIII. De droite à gauche : au commencement de la vie. Lettres de Clohars. Remonte les cours d'eau. — IX. Irlandaise. Roi de Pologne né à Rennes. – X. ...des prés en Ille-et-Vilaine mais des vignes en Loire-Atlantique. – XI. Emportement. Adverse.

VERTICALEMENT : 1. Mathématicien né à St-Malo en 1698. – 2. Épelé : saint vannetais. Poétesse née à St-Servan en 1917 (initiales). Inversé : tel que la légende a montré Gilles de Rais. – 3. Local fort utile en Pays Nantais. Réputé vivifiant en Bretagne. – 4. On y verrait des vestiges du palais du Roi Mark. Au commencement de la nuit. – 5. Père du 9 vertical. Côté. – 6. Cette sainte était la fille d'un roi de Bretagne. – 7. Rééquipée pour la navigation. Tombeau. – 8. Entre le Pont et le Raz. Inversé : on peut le faire de la hune. – 9. Barde prétendûment traduit par le 1 horizontal. Article. – 10. On peut comparer le "gros blond" à ce reptile. Mauvais quand l'Ankou paraît.

M. ERWAN

SELAOUIT





TRAD MAGAZINE réserve toujours une bonne place à la Bretagne. Le numéro de novembre-décembre (n° 25) nous propose ainsi une interview de Gilles Le Bigot qui nous parle de Barzaz. A noter également une rencontre avec Michel Colleu, du Chasse Marée, qui évoque l'événement de cet été, Brest 92. Sans oublier, bien sûr, toutes les informations habituelles.

GUY ROPARTZ: "Symphonie n° 3 pour Soli, Chœurs et Orchestres" (EMI 74755582).

Guy Ropartz (1864-1955) est sûrement considéré comme l'un des grands compositeurs bretons. La sortie, en CD, de la Troisième Symphonie en mi majeur réjouira sans nul doute tous les mélomanes de ce pays.

Laissez-moi quand même vous offrir quelques morceaux choisis du livret qui accompagne le disque : "Si l'étiquette de "musicien régionaliste" lui convient partiellement, écrit Jean Maillard, il n'a jamais cherché à être un chantre mièvre et exclusif de sa Bretagne natale : nombre d'œuvres religieuses, symphoniques ou théâtrales en portent dignement l'empreinte, mais les vocables de "menhirs mélodieux" ou de "celte austère" qui l'ont souvent confiné dans un ghetto folklorique ne sauraient qu'être caricaturaux et inexacts, car rejetant une immense partie de sa production, dont la Troisième Symphonie".

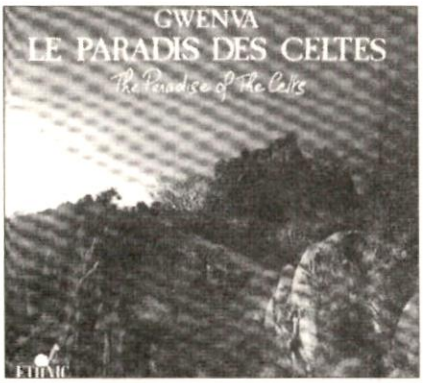
J'abonde ! Le vocable "compositeur breton" devrait suffire ! Et il n'a rien, lui, de réducteur. Pourtant, M. Maillard ne l'emploie pas. Vous avez dit bizarre ?

Mais qu'importe ! Écoutez la "Symphonie n° 3 pour Soli, Chœurs et Orchestre" enregistrée par l'orchestre du Capitole de Toulouse... C'est beau, c'est puissant, c'est profond.

ENSEMBLE GWENVA : "Le Paradis des Celtes". (Ethnic B 6763. Distribution Auvidis).

Gwenva, le retour ! Six ans après la sortie d'un premier album vinyle, "Musiques de Bretagne" (1), l'Ensemble Gwenva revient en laser dans les rayons des disquaires.

Jean Baron (bombarde) et Christian Anneix (biniou kozh), infatigables et incontournables animateurs de festounoz, Pierrick Le Mou (violoniste de l'Écho, de Strakal, d'Archétype) et Étienne Grandjean (accordéon diatonique) ont tous, déjà, abondamment alimenté **Selaouit** et ce n'est sans doute pas fini.



L'aventure Gwenva y occupe pourtant une place à part. L'humour, la bonne humeur, l'évidente complicité qui lie, depuis longtemps, les membres du groupe, lui font bénéficier, d'emblée, d'un important capital de sympathie. Et la musique fait le reste.

Une musique de qualité, bien évidemment : quatre virtuoses ne se donnent pas rendez-vous dans un studio d'enregistrement sans que cela ne se remarque !

Le fruit de cette rencontre, – précédée, il faut quand même le souligner, d'un long travail de répétitions – c'est donc "Le Paradis des Celtes", 54' 50" d'un répertoire mêlant marches, danses et mélodies de Bretagne.

A signaler une très belle "Marche de Langonnet", arrangée par Étienne Grandjean, et une chanson du pays de Brocéliande, "Au bois du loup", où l'apparition de la trompe de chasse de Christian Boulay, venu en ami, pourrait surprendre si elle n'était, nous dit le livret, très usitée dans cette région.



Signalons aussi la reprise de deux cantiques très bien amenés, "Pe trouz war an Douar" et "Spered santel Doue"... Si c'est cela le "Paradis", il va bien falloir que je revise des convictions pourtant solidement ancrées...

MAG MELL : "Le Roi des Fées". (Escalibur CD 844, diffusion Breizh).

D'autant que, ne raccrochez pas s'il vous plaît, ce n'est pas terminé ! Pendant que j'écris, un ange blond se penche sur mon épaule tandis qu'une voix aérienne, éthérée, m'appelle et m'attire vers... Mag Mell, l'Autre Monde des anciens Irlandais...

C'est que Mag Mell, c'est aussi le nom de groupe qu'ont choisi Françoise Cornwell et Mathilde Walpoel, qui associent chant et harpes celtiques pour interpréter traditionnels irlandais et écossais.

La plupart de ces morceaux ont un goût de déjà entendu. Certains par exemple, comme "Gaoth Barra na dTonn" ou "The King of The Fairies" ont été jadis enregistrés et popularisés par Alan Stivell. Mais ce n'est pas grave : Françoise et Mathilde les revisitent de fort belle manière, notamment ce "Roi des Fées" dont elles livrent une version inédite, en français dans le texte.

L'ensemble rend une ambiance agréable, généreuse, parfumée. Avec "Excalibur", une composition de Marianig Larc'hantec, autre harpiste réputée, nous avons même la cerise sur le gâteau, pour lequel Soig Siberil (ex Gwerz, ex Den, Pennou Skoulm), Alain Rouquette (ex Den) et Vincent Blin ont mis, à l'occasion, la main à la pâte.

Au total, un disque des plus intéressant, en même temps qu'une excellente idée de cadeau de Noël.

Pierre MORVAN

(1) "Peuple Breton", novembre 86.

L'année prochaine Dan Ar Braz, Patrick Éven.

Irlande : pas de désaccord !

Cher P.B.,

Je viens de lire ta critique sur "L'histoire de l'Irlande" et tiens à te rassurer sur deux points que tu soulèves.

1. Je n'ai rien contre Roger Faligot que je cite abondamment dans mon ancien bouquin, "La question d'Irlande" et si je ne le mentionne pas dans cette bibliographie volontairement très sommaire (ce que voulait la collection) c'est que, d'une part, son étude concerne principalement l'Irlande du Nord alors que, toujours collection oblige, j'ai dû me centrer sur l'Irlande du Sud depuis 1921 et que, d'autre part, il n'avait pas encore réédité et mis à jour son étude sur "La Résistance irlandaise" qui datait de 1977 et qui était un peu dépassée. Voilà pourquoi j'omets "l'ouvrage fondamental de R. Faligot".

2. Je veux bien que l'on puisse voir une petite faiblesse pour la période 1985-1992, mais il faut considérer que j'avais à traiter l'Irlande depuis les temps préhistoriques en un nombre limité de pages et que je ne pouvais pas privilégier outre mesure la période contemporaine qui n'est pas, je crois, trop mal servie. En revanche, je récuse la "petite faiblesse pour le Nord", tout simplement parce qu'il n'était pas de mon ressort : dans la collection "Nations d'Europe" (titre sur lequel j'avais fait personnellement des réserves), l'Irlande du Nord est traitée depuis 1921 dans l'ouvrage sur le Royaume-Uni. J'ai cependant tenu à consacrer un chapitre sur les réactions en Irlande du Sud face au problème du Nord que je connais bien et qui fait l'objet principal de "La question d'Irlande". Pour ma part, je pense que les deux livres se complètent, mais ne s'ignorent pas.

Amicalement.

Jean Guiffan

Social-traître ?

Je viens de lire, dans le numéro de novembre, l'article de Y. Quénéhervé sur les "époux Le Touze" à Lorient. Un article que je trouve consternant, et je m'étonne que vous ayez jugé bon de le publier. Que certains soient déçus et irrités par les options prises par Jacques et Pascale Le Touze, c'est leur droit, mais que penser de cette avalanche d'injures et d'insinuations malveillantes : "ambitieuse", "après le mariage... leur divorce", "indécent et dérisoire, plein de prétention et de fausse naïveté", "malhonnête", "immaturité déconcertante", "manque de courage", etc... Gast ! cela m'a rappelé des souvenirs de ma jeunesse (depuis longtemps perdue), quand une certaine presse fustigeait les "vipères lubriques" et autres "social-traîtres"...

Au cours de la dernière campagne pour les régionales, j'ai eu l'occasion de voir et entendre plusieurs militants de l'UDB, dont certains m'ont frappé par leur sérieux et le niveau élevé de leurs interventions : j'ai peine à croire qu'ils soient solidaires de l'article en question, qui ne fait pas honneur à son auteur.

Par ailleurs, le "citoyen lambda" que je suis (ni militant ni diplômé de Sciences-Po !) s'est réjoui, la semaine dernière, de voir le drapeau breton flotter sur la mairie de Lorient. Grâce à l'action patiente, obstinée, efficace, mais si, mai si, Joël Guégan, de celui que Y. Quénéhervé compare à Duguesclin, le traître authentique.

Jacques Le Touze, traître à la cause bretonne ? Quatre ou cinq "traîtres" et "immatures" comme lui auraient vite fait de rendre leur identité à d'innombrables Bretons... ce qui serait, vous en conviendrez, une évolution intéressante quand on connaît les raisons historiques des déboires de l'Emsav...

R.F. Carré, Larmor-Plage

Bravo pour le drapeau breton à Lorient, à Lannion, à Brest, à Rennes et ailleurs. Mais tout ne s'arrête pas là.

Le PB juge en toute indépendance les écrits, les disques, les actions culturelles ou politiques des Bretons. Sans la liberté de blâmer, il n'est pas d'éloge flatteur (Beaumarchais). Les critiques sur la démarche politique d'une personne ne sont pas une attaque personnelle et n'empêchent nullement de reconnaître le dévouement, la sincérité, l'efficacité de la même personne, sur le plan culturel. Nous perdrions toute crédibilité à dire : "Tout ce qui est breton est bon", tout en gagnant sans doute des lecteurs...

Comme on le voit, la critique vigoureuse du PB est possible dans ses propres colonnes.

Votre combat

Ploufragan le 6/11/92

Je lis sur ma bande d'abonnement le numéro "347". Je vous envoie donc un chèque de 160 F pour renouveler mon abonnement : même si je ne suis pas d'accord avec toutes vos analyses, je soutiens votre combat pour l'aménagement du territoire et pour la survie de la langue bretonne.

Veuillez agréer mes meilleurs sentiments gallo-bretons.

Apprenez le breton
EVIT AR BREZHONEG
BP 41 - **29870 LANNILIZ**
Abonnement 6 numéros : **75 F**

Justice pour F.O. !

Chers Compatriotes,

Je voudrais vous faire part de l'agréable surprise que j'ai éprouvée en lisant sous la plume de J.J. Monnier, dans le n° 346 d'octobre 92 du PB, le compte rendu de lecture du livre de Roger Faligot et Rémi Kauffer "Éminences Grises". J'y relève, en effet, qu'Irving Brown, représentant à Paris de l'AFL-CIO, grande centrale syndicale américaine, est un syndicaliste authentique. Après les campagnes calomnieuses orchestrées par les staliniens depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, relayées par d'autres courants de pensée en mal de "déconfessionnalisation" et reprises il y a quelques années par "Libération", qui voulaient accréditer l'idée que la CGT-Force Ouvrière avait été financée par la CIA (et non aidée par le CIO, à une lettre près !), il semble que la chute du mur de Berlin ait des effets salutaires sur l'évolution des mentalités jusque dans le mouvement breton : enfin se voit reconnue l'action opiniâtre de ceux qui ont voulu (et continuent farouchement de le vouloir !) garder au syndicalisme son indépendance à l'égard de l'État, du patronat, des partis, des sectes philosophiques et religieuses, et ce parfois dans des conditions particulièrement difficiles !

Permettez-moi de me réjouir de cette ouverture et d'espérer que les élections syndicales en Bretagne (Les Prud'hommes approchent !) ne donneront plus lieu à des analyses partisanes et simplistes, d'un anti-FO primaire, dans les colonnes du PB, comme celles que j'ai eu l'occasion hélas ! de lire à plusieurs reprises. D'ailleurs, votre journal ne peut qu'y gagner en crédibilité et audience.

Militant syndicaliste à la CGT-Force Ouvrière, petit-fils de militant CGT ayant eu à souffrir de l'intolérance stalinienne, militant breton de toujours, j'ai moi-même subi maintes fois l'ostracisme de certains, je maintiens pourtant mes engagements. C'est vous dire si ces quelques lignes dans votre revue illuminent ma vie de militant d'un rayon de soleil bénéfique ! Je vous en félicite.

Cordiales salutations syndicalistes, libertaires et bretonnes.

P.V. Kerloc'h

Ar vro Bagan ou la transmission du talent

A l'initiative d'Emglev Bro An Oriant (l'entente culturelle au Pays de Lorient), les classes primaires bilingues de Lanester, Diwan et deux autres écoles de Lorient où est pratiquée une initiation à la culture bretonne, ont participé à un projet d'action éducative.

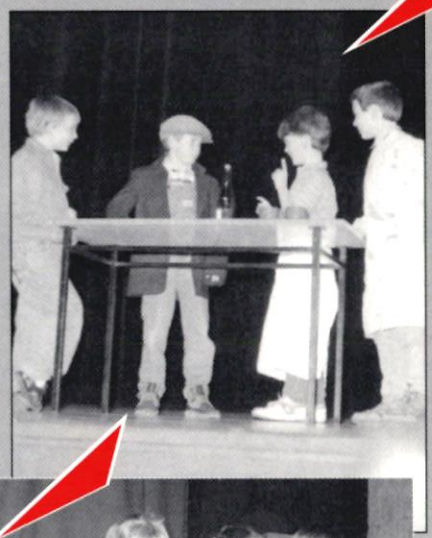
Des élèves de la maternelle au CM2 ont préparé plusieurs pièces de théâtre en breton ou en français d'après des légendes bretonnes ou celtiques.

A l'issue du stage d'une semaine animé par la troupe de théâtre professionnelle Ar vro Bagan, les jeunes apprentis comédiens présentèrent dans une salle comble un spectacle sans prétention mais avec plein de tonus, de naturel et de plaisir.

Une belle soirée qui a permis aux familles de mesurer le travail des enfants, des enseignants et des comédiens.

En dehors de l'intérêt primordial pour les petits élèves, un des mérites de cette expérience est aussi qu'elle a touché un public de parents qui sort du cercle militant ou déjà sensibilisé à la culture bretonne.

Y.Q.









Ar bed Keltiek

LEVRIOÙ, PLADENNOÙ,
ARZ KELTIEK

Vous propose toute l'année en magasin ou en vente par correspondance :

Tous les livres disponibles sur la **Bretagne**, en français ou en breton, ouvrages sur **l'Irlande, l'Écosse**...

Rayons histoire, langue bretonne, monographies locales, livres d'art, romans, poésies, B.D....

Et aussi **Disques Celtiques** : productions bretonnes et importations directes de Grande-Bretagne et d'Irlande (traditionnel, folk, rock...)

Exposition d'aquarelles de Joe READ peintre de Galway. Nombreuses ventes signatures.

(Brezhoneg'zo en ti, eveljust !)

"AR BED KELTIEK"

2, STR. GRALLON
29 000 KEMPER
98 95 42 82

BALI CLÉMENCEAU
29200 BREST
98 44 05 38

50, STR. AR PORZH
56 100 AN ORIANT
97 21 71 16

1993



Magnifique
CALENDRIER-POSTER
à commander avec règlement
à UDB, BP 203, 56102 LORIENT Cedex
40 F le premier, 35 F les suivants

LISEZ "LE PROCÈS DU CENTRALISME"

Le débat que les médias ont escamoté

Pour la première fois depuis bien longtemps, nous est proposée une démarche systématique et ouverte. Après l'examen de la situation actuelle (une fausse décentralisation, trop de lieux de décision) viennent les propositions concrètes : hiérarchiser les niveaux de décision. La prééminence nécessaire de la "Région". Le regroupement des communes. La nécessité d'associer les citoyens. Quel découpage régional pour l'hexagone ? Un inventaire précis des pouvoirs à confier à la Région est établi, à partir de l'inventaire des besoins. L'ouverture des régions sur l'extérieur est aussi abordée.

Sur les aspects écologiques, le *PB* peut encore fournir le cahier n° 2 des "Cahiers du Peuple Breton" : "Bretagne verte, problèmes écologiques bretons" (voir également ci-contre). Une analyse et des propositions qui doivent aussi être connues.

LIBRAIRIE DU "PEUPLE BRETON"

(expéditions par correspondance sous 48 h)

- ❑ **NOUVEAUTÉ : "Le procès du centralisme"**, 38 F (franco)
- ❑ **"La Bretagne face à l'Europe et à l'Ile-de-France"**, 29 F
- ❑ **"L'Europe régionale"**, P. Romus, 88 F
- ❑ **"La Bretagne et les problèmes écologiques"**, 38 F (franco)
- ❑ **"Atlas de Bretagne"**, "Skol Vreizh, 2e édition, 170 F (franco)
- ❑ **"La Renaissance celtique"**, Alain Guillerm, 106 F (franco)
- ❑ **"Le Breton, jeunesse d'une vieille langue"**, F. Morvannou, *Tout sur le breton, ou presque*, 45 F (franco)
- ❑ **"Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions"**, 20 F
- ❑ **"Bugel ar c'hoat"**, Fanch Péru, 40 F (franco)
- ❑ **"La Résistance irlandaise"** *(1916-92). Roger Faligot, 120 F franco*

Bon de commande à recopier. Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : "PEUPLE BRETON", BP 301, 22304 LANNION Cedex.